



Lutte à l'alphabétisme

Circonscrire le problème et trouver des solutions

**Avis à M. Sébastien Proulx, ministre de l'Éducation, du
Loisir et du Sport, dans le cadre de l'élaboration d'une
stratégie d'alphabétisation**

www.icea.qc.ca

COORDINATION

Louise Brossard, chercheuse en éducation des adultes

ANALYSE ET RÉDACTION

Hervé Dignard, agent de recherche et de développement

RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Alexandre Alaoui, agent de recherche et de développement

© La reproduction de ce document, en tout ou en partie, est encouragée à condition d'en mentionner la source.

ISBN 978-2-89108-069-9

Cet avis produit par l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) s'inscrit dans le cadre de la démarche ministérielle d'élaboration d'une stratégie en alphabétisation.

Par cet avis, l'ICÉA souhaite contribuer à la réflexion du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Les réflexions de l'Institut s'inspirent des travaux du Réseau de lutte à l'analphabétisme, dont l'ICÉA est un membre fondateur.

Sommaire

Un argumentaire de l'ICÉA en faveur d'une Stratégie de lutte à l'analphabétisme pour le Québec

Cet avis de l'ICÉA s'intéresse au problème de l'analphabétisme au sein de la société québécoise. Les situations d'analphabétisme qui affectent, à différents degrés, des millions de personnes sont sans doute les plus importants freins à la prospérité sociale et économique du Québec. Par la découverte des causes et des conséquences de ce problème, cet avis illustre l'importance – sinon l'urgence – de doter le Québec d'une stratégie de lutte contre l'analphabétisme.

La première partie de cet avis illustre la diversité des causes de l'analphabétisme : elles sont à l'origine de différentes situations d'analphabétisme qui affectent les adultes de tous âges, de toutes origines et de toutes conditions. Il faut donc en apprendre plus sur les personnes susceptibles de se retrouver en situation d'analphabétisme. Il faut également pouvoir identifier ces personnes en fonction de leur appartenance à l'un ou l'autre des groupes d'adultes à risque. Il faut finalement se faire une idée des conséquences de l'analphabétisme pour ces personnes, pour leur famille et leurs proches ainsi que pour leur communauté et l'État. Cette première partie se termine par une illustration du coût de l'analphabétisme pour notre société.

En deuxième partie, cet avis fait le point sur les travaux menés par le Réseau de lutte à l'analphabétisme. Ce Réseau regroupe une vingtaine d'organismes de la société civile dont les réflexions ont permis de définir quatre dimensions fondamentales de l'analphabétisme. Selon le Réseau, reconnaître ces dimensions permettrait aux organisations de la société civile et à l'État d'adhérer à une vision commune du problème. Cette vision partagée étant une condition de succès d'une future stratégie de lutte à l'analphabétisme. Cette seconde partie se termine par un rappel des quatre axes d'action proposés par le Réseau de lutte à l'analphabétisme.

La troisième partie de cet avis présente différents plans gouvernementaux mis en œuvre au Canada et ailleurs dans le monde afin de lutter contre l'analphabétisme. Les forces et les faiblesses de ces plans sont soulignées afin de donner des exemples d'actions à mettre en œuvre afin de lutter efficacement contre l'analphabétisme.

Finalement, la dernière partie de cet avis fait des liens entre les éléments des plans analysés à la partie trois et le détail des axes d'actions proposés par le Réseau de lutte à l'analphabétisme. Ces liens permettent de formuler une conclusion qui engage l'État et la société civile à passer à l'action.

TABLE DES MATIÈRES

1. Mise en contexte.....	7
Des définitions et des concepts	7
Des situations d'analphabétisme.....	8
Des groupes d'adultes à risque.....	9
Les personnes qui doivent apprendre à lire (groupe A).....	12
Les personnes qui arrivent à lire pour apprendre (groupe B)	13
Les personnes de 66 ans ou plus.....	13
Les conséquences de l'analphabétisme.....	14
Travail, emploi et rémunération	14
Participation citoyenne	14
Confiance, autonomie et estime de soi	15
Santé, prévention et sexualité	15
Criminalité	15
Croissance, productivité et développement.....	15
Les coûts de l'analphabétisme.....	16
2. Agir largement et globalement.....	17
S'attaquer aux causes et conséquences de l'analphabétisme.....	17
Privilégier une vision large et cohérente de l'analphabétisme	17
Reconnaître les différentes dimensions de l'analphabétisme	18
Intervenir sur plusieurs fronts	18
3. La lutte à l'analphabétisme de par le monde	20
Politiques et plans de lutte à l'analphabétisme du Canada et d'ailleurs.....	20
La Loi sur le développement de la littératie financière au Canada	21
Le plan d'action 2009-2014 pour le Canada atlantique	22
Le cadre de littératie de l'Alberta (2009)	22
Le programme d'alphabétisation familiale de la Saskatchewan.....	23
La stratégie d'alphabétisation des adultes du Nouveau-Brunswick.....	24
La stratégie pour les aînés de la Nouvelle-Écosse.....	24
Le plan stratégique en alphabétisation de Terre-Neuve et Labrador	25
L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme de la France	26
La stratégie pour la littératie et la numératie de la république d'Irlande	28
La stratégie pour la littératie et la numératie de la Nouvelle-Zélande.....	29

4. Une stratégie de lutte à l'analphabétisme pour le Québec	30
Les axes d'interventions du Réseau de lutte à l'analphabétisme et les éléments clés des stratégies recensées	30
Axe 1 : Agir aux plans de la valorisation, de la promotion et de la sensibilisation	31
Axe 2 : Agir en prévention de l'analphabétisme et de l'exclusion	32
Axe 3 : Agir pour l'acquisition, le maintien et le rehaussement des connaissances en lecture et en écriture et des compétences de base (littératie, numératie, TICs) dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie	33
Axe 4 : Agir pour la formation ainsi que pour l'avancement et le transfert des connaissances 34	
Aider tous les adultes à lire pour apprendre, comprendre et agir!	35
Annexe 1	38
Annexe 2	39
Annexe 3	40
Sources et bibliographie	41

1. Mise en contexte

L'alphabétisme et l'analphabétisme : de quoi parle-t-on?

Des définitions et des concepts

Le terme « analphabétisme » est en constante redéfinition dans notre société. Cela dit, l'analphabétisme est et demeure la grande difficulté – sinon l'incapacité – d'une personne à utiliser l'écrit dans sa vie de tous les jours.

L'analphabétisme désigne ainsi un ensemble de limitations fonctionnelles qui sont liées à la capacité de lire et d'écrire d'une personne. Dans un contexte de société du savoir où l'écrit prend une place prépondérante, ces limitations affectent la capacité de cette personne à agir de manière autonome, dans les différentes sphères de sa vie : à la maison, au travail, dans la communauté.

Pour parvenir à une juste compréhension des limitations fonctionnelles liées à l'analphabétisme, il faut se familiariser avec différentes définitions de l'alphabétisme mises de l'avant par l'UNESCO depuis les années 1950.

Dès 1958, l'UNESCO présentait la définition suivante de l'**alphabétisme** : « *une personne est alphabète si elle peut à la fois lire et écrire, en le comprenant, un énoncé simple et bref se rapportant à sa vie quotidienne* » (UNESCO, 2006 : p. 161).

En 1978, l'UNESCO présentait une nouvelle définition, celle de l'**alphabétisme fonctionnel**¹ : « *Une personne est alphabète du point de vue fonctionnel si elle peut se livrer à toutes les activités qui requièrent l'alphabétisme aux fins d'un fonctionnement efficace de son groupe ou de sa communauté et aussi pour lui permettre de continuer d'utiliser la lecture, l'écriture et le calcul pour son propre développement et celui de la communauté.* » (UNESCO, 2006 : p. 162)

Finalement, une dernière définition de l'alphabétisme a été rendue publique par l'UNESCO en 2004 :

« L'alphabétisme est la capacité d'identifier, de comprendre, d'interpréter, de créer, de communiquer et de calculer en utilisant du matériel imprimé et écrit associé à des contextes variables. Il suppose une continuité de l'apprentissage pour permettre aux individus d'atteindre leurs objectifs, de développer leurs connaissances et leur potentiel et de participer pleinement à la vie de leur communauté et de la société tout entière. » (UNESCO, 2004)

¹ Cette définition a donné naissance au concept d'**analphabétisme fonctionnel** qui s'est imposé au sein des organismes de la société civile et qui désigne finalement la situation d'une personne qui ne peut être qualifiée de **fonctionnellement alphabétisée** au sens de la définition de l'UNESCO.

Ces définitions se prononcent sur un ensemble de compétences jugées essentielles à la participation pleine et entière d'une personne à la vie quotidienne d'une société qui utilise l'information écrite : lire, écrire, compter, résoudre des problèmes, etc. L'absence de l'une ou de plusieurs de ces compétences vient limiter la capacité d'une personne à utiliser l'information écrite pour apprendre et comprendre. Cette personne se retrouve ainsi en situation d'analphabétisme. Selon la gravité de cette situation, il lui sera difficile, voire impossible, de développer sa capacité d'agir et d'intervenir dans le cours de sa vie.

Des situations d'analphabétisme

Le concept d'**analphabétisme** fait ainsi référence à des difficultés de différents ordres qui empêchent, de différentes manières et dans différents contextes, une personne de se livrer à une ou plusieurs activités qui requièrent l'utilisation de la lecture, de l'écriture ou du calcul. Les situations d'analphabétisme peuvent varier en fonction de plusieurs facteurs :

- la complexité des environnements écrit auxquels une personne est confrontée;

Certaines situations d'analphabétisme se révèlent uniquement en présence d'un environnement écrit complexe, c'est notamment le cas de personnes qui se classent au niveau 2 de littératie.

- la perte de compétences qui est associée à l'avancement en âge d'une personne;

Des recherches montrent que la personne qui ne mobilise pas régulièrement ses compétences en lecture et en écriture pourrait perdre partiellement les compétences acquises (Willms et Murray, 2007). D'ailleurs, les résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)² permettent d'observer une « corrélation globalement négative [...] entre l'âge et la maîtrise des compétences en traitement de l'information écrite » (OCDE, 2013 : p. 205).

- le niveau de scolarité d'une personne et celui de ses parents;

Les probabilités pour une personne de se retrouver en situation d'analphabétisme sont plus grandes si elle a un faible niveau de scolarité. À ce titre, une forte proportion de personnes sans diplôme ont de faibles compétences en littératie. Par ailleurs, les résultats du PEICA montrent qu'il existe « un lien positif significatif » entre le niveau de compétences d'une personne (littératie, numératie ou résolution de problèmes) et le niveau de scolarité de ses parents (Desrosiers, H. et al., 2015 : p. 87).

- l'origine et le statut d'immigration d'une personne.

Les niveaux de littératie des personnes issues de l'immigration ou autochtones sont généralement moins élevés que ceux des personnes nées au Canada. Il faut par ailleurs tenir compte du fait que la langue maternelle des personnes issues de l'immigration ou autochtones n'est bien souvent pas le français : les situations d'analphabétisme qui en résultent diffèrent des situations d'analphabétisme des personnes nées au Canada.

Le visage de l'analphabétisme n'est donc pas unique : il existe de nombreuses « situations d'analphabétisme » contre lesquelles il faut lutter!

² Le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) est une enquête parrainée par l'OCDE qui a été réalisée dans 24 pays, dont le Canada, afin d'évaluer les compétences des adultes. Cette enquête fournit des mesures comparables à l'échelle internationale sur trois compétences en traitement de l'information, à savoir la littératie, la numératie et la résolution de problèmes dans des environnements technologiques (RP-ET). Consulter l'annexe 1 pour plus de détails.

Des groupes d'adultes à risque

Les résultats du PEICA en matière de littératie permettent de dresser le profil de trois grands groupes de personnes susceptibles de se retrouver en situation d'analphabétisme au cours de leur vie. Les personnes de ces groupes sont selon nous directement concernées par la mise en œuvre d'une politique de lutte à l'analphabétisme.

Les personnes qui se classent aux niveaux 1 et inférieur à 1 de littératie composent le premier groupe d'adultes à risque de se retrouver en situation d'analphabétisme. Les compétences en littératie de ces personnes sont si faibles qu'elles ne parviennent pas à lire pour apprendre, comprendre et intervenir dans le cours de leur vie (figures 1.1 et 1.2, groupe A).

Un second groupe se compose de personnes qui se classent au niveau 2 de littératie. Les compétences en littératie de ces personnes sont suffisantes pour utiliser l'écrit, mais leur facilité à utiliser l'écrit dépend de la présence de conditions facilitantes (figures 1.1 et 1.2, groupe B). Pour ces personnes, l'obstacle n'est pas la capacité de lire, mais bien celle de comprendre ce qu'ils lisent.

Les personnes de 66 ans ou plus qui affichent de faibles ou des très faibles compétences en littératie forment un troisième groupe à risque de se retrouver en situation d'analphabétisme. Ces personnes sont littéralement absentes de la dernière enquête sur la littératie et les compétences. Rappelons que l'enquête sur la littératie de 2003 tenait compte de cet important segment de la population québécoise. On y soulignait les faibles compétences en lecture des personnes de 66 ans ou plus, dont la vaste majorité se classait aux niveaux 1 et 2 de littératie.

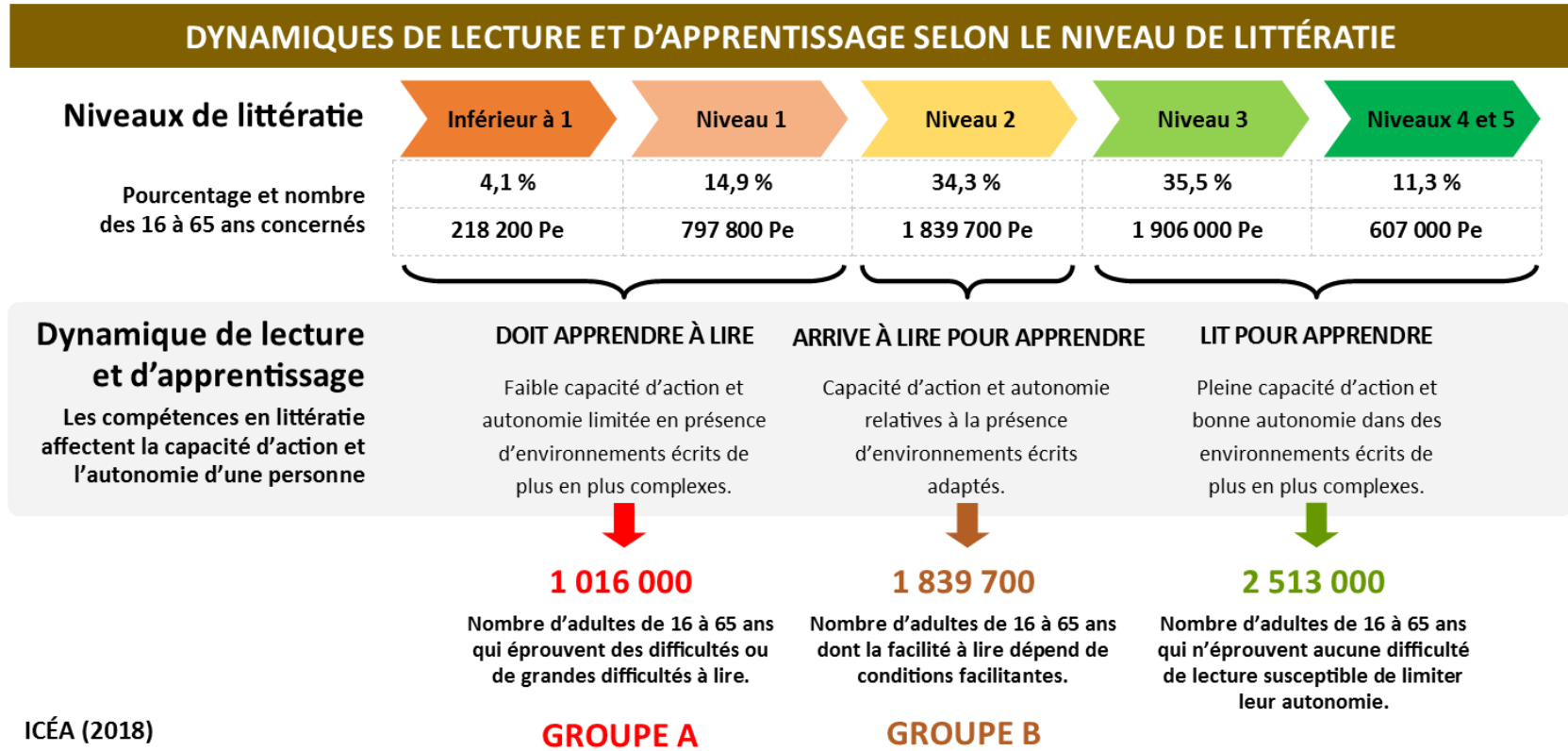
Littératie, numératie et résolution de problèmes

Le PEICA fournit des mesures de trois domaines de compétences des adultes en traitement de l'information, soit la littératie, la numératie et la résolution de problèmes dans des environnements technologiques (RP-ET). Cependant, cet avis ne se fonde que sur les résultats en matière de littératie afin d'identifier les personnes susceptibles de se retrouver en situation d'analphabétisme.

Nous avons fait ce choix parce que la littératie s'avère être le domaine de compétence qui a le plus d'influence sur les deux autres. En effet, l'évaluation des trois domaines de compétences se fonde avant tout sur la capacité d'une personne à utiliser de l'information écrite. Par ailleurs, l'analyse des résultats du PEICA montre que de faibles en matière de littératie sont le plus souvent associées à des faibles compétences dans les autres domaines évalués.

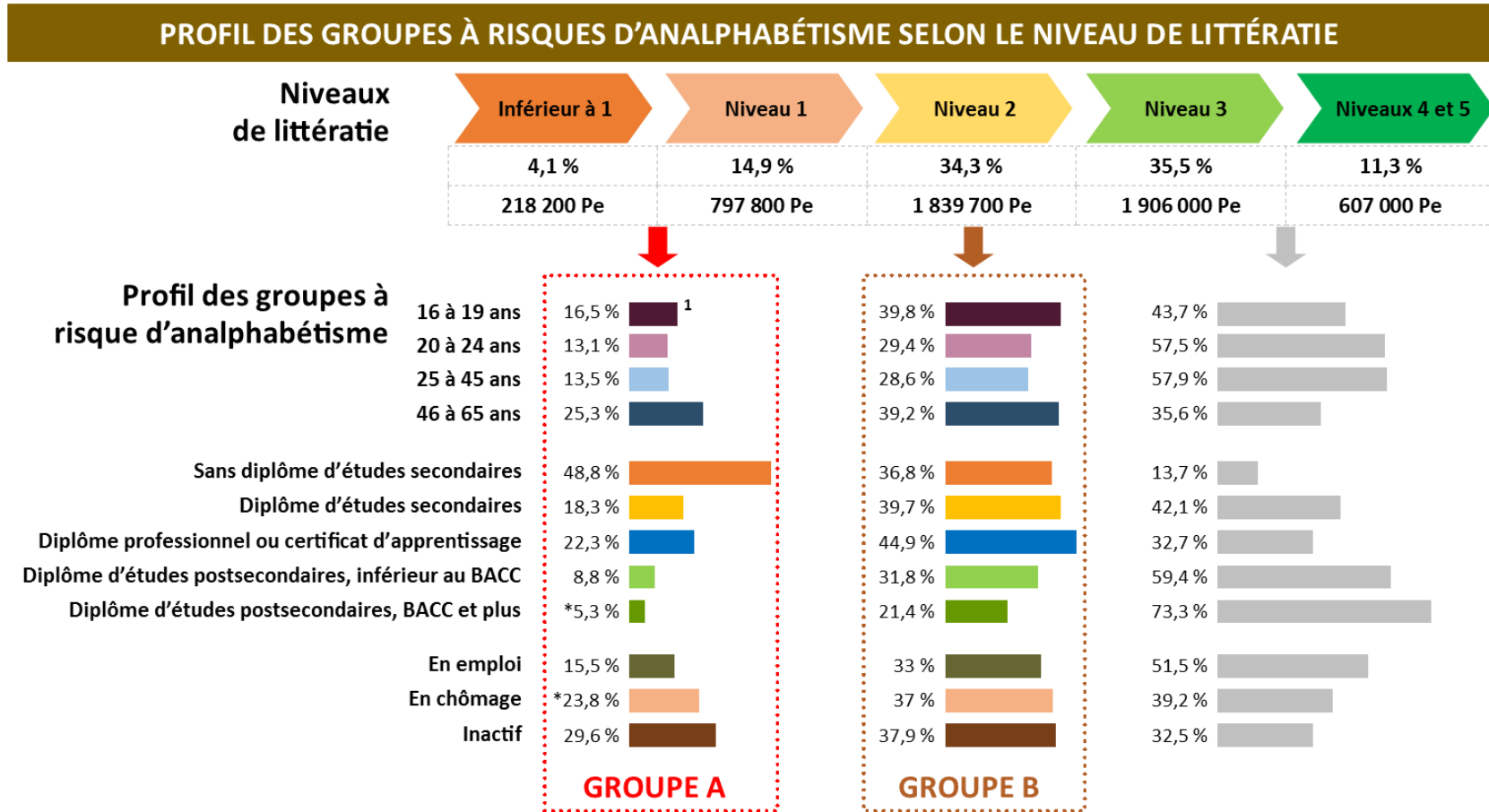
Nous reconnaissons cependant que la lutte à l'analphabétisme ne doit pas se limiter à l'acquisition, au maintien et au rehaussement des connaissances en lecture et en écriture d'une personne, mais bien inclure tout le champ des compétences de base (qui comprend notamment la numératie et les TICs).

Figure 1.1



ICÉA (2018)

Figure 1.2



1. Les données en pourcentage s'additionnent à l'horizontale.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % : interpréter avec prudence.

Source : Rapport québécois du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes, 2012.

ICÉA (2018)

Les personnes qui doivent apprendre à lire (groupe A)

Les résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) révèlent qu'au moins un million d'adultes se retrouvent en situation d'analphabétisme au Québec (consulter les annexes 1 et 2 pour plus de renseignements sur le PEICA). Ce groupe peut être divisé en deux sous-ensembles de personnes, selon le niveau de littératie où elles se classent :

1. les adultes qui se classent au niveau inférieur à 1 de littératie;

- 218 200 adultes de 16 à 65 ans se classent au niveau inférieur à 1 de l'échelle de littératie du PEICA.
- La personne qui atteint le niveau inférieur à 1 de littératie n'a qu'une connaissance du vocabulaire de base : dans un court texte portant sur un sujet familier, elle arrive à repérer une information identique à celle donnée dans une question (OCDE 2013, 2013a et 2009). (Voir le tableau en Annexe 2)
- Cette personne éprouve donc de très grandes difficultés à lire : ses compétences sont parfois insuffisantes pour comprendre une posologie.

2. Les adultes qui se classent au niveau 1 de littératie.

- 797 800 adultes de 16 à 65 ans se classent au niveau 1 de l'échelle de littératie du PEICA.
- La personne qui atteint le niveau 1 de littératie lit avec plus d'aisance : elle peut repérer une information identique ou synonyme à celle donnée dans la question dans des textes de différents formats (continus, non continus ou mixtes) qui sont accessibles sur différents supports (imprimés ou numériques) (OCDE, 2013, 2013a et 2009). (Voir le tableau en Annexe 2)
- Cette personne peut saisir le sens d'une phrase et même remplir un formulaire simple. Cependant, elle éprouve toujours d'importantes difficultés à lire.

Plus d'un million de personnes de 16 à 65 ans se classent aux niveaux les plus bas de l'échelle de littératie (ISQ, 2015 et OCDE, 2013). Cela veut dire que les compétences en lecture d'une personne sur cinq (19 %) sont si faibles que son autonomie d'action ainsi que sa capacité à intervenir dans le cours de sa vie seront limitées en présence d'environnements écrits (Dignard, 2014). Les estimations les plus pessimistes au sujet de ces personnes suggèrent que plusieurs d'entre elles sont tout simplement incapables de lire et d'écrire (Huffington Post, 2015).

Au sein du groupe des personnes qui se classent aux niveaux les plus bas de l'échelle de littératie on retrouve de fortes proportions d'adultes sans diplôme d'études secondaires (48,8 %), issus de l'immigration (29,5 %, contre 17 % de personnes nées au Canada) ou ayant entre 46 et 65 ans (25,3 %). En ce qui concerne leur situation sur le marché du travail, les taux d'emploi des personnes de ce groupe sont faibles (15,5 %) et elles sont plus susceptibles d'être inactives (29,6 %) ou en chômage (23,8 %) (ISQ, 2015). Le revenu disponible de ces personnes est par ailleurs largement inférieur à celui des personnes se classant aux niveaux 3 ou plus de littératie.

Cette liste de caractéristiques est pour le moins inquiétante. En effet, leur présence laisse entrevoir de grands risques d'exclusion sociale et économique pour les personnes en situation d'analphabétisme. Cela est d'autant plus inquiétant quand on sait qu'on retrouve déjà ces caractéristiques au sein de populations qui se composent de personnes immigrantes, de personnes vivant avec un handicap, d'autochtones, de mères monoparentales, etc. Ainsi, le fait d'appartenir à l'une de ces populations à risque d'exclusion pourrait constituer un facteur d'aggravation pour les personnes qui se classent aux niveaux les plus bas de l'échelle de littératie (1 et inférieur à 1).

Les personnes qui arrivent à lire pour apprendre (groupe B)

Les résultats du PEICA (2012) permettent également de soutenir qu'une personne sur trois au Québec se retrouve dans une situation où sa capacité à lire dépend de la présence d'environnements écrits adaptés (figure 1). Au total, 1 839 700 adultes de 16 à 65 ans se classent au niveau 2 de littératie.

À ce niveau une personne peut lire des textes plus longs, sur différents supports (imprimés ou numériques) et de formats variés (continus, non continus ou mixtes) (Voir le tableau en Annexe 2). Cette personne ne doit plus simplement identifier une information, mais établir des correspondances entre le texte et l'information demandée dans la question. Elle doit par ailleurs mettre en œuvre des compétences plus complexes, comme effectuer des paraphrases ou des inférences simples, comparer ou mettre en opposition des informations ou engager une réflexion à leur sujet (OCDE 2013).

Les personnes qui composent le groupe B sont en mesure de traiter l'information écrite avec plus d'aisance, ce qui les aide à affirmer leur capacité d'action, à se prendre en main et à agir avec plus d'autonomie. Cependant, elles sont susceptibles d'éprouver des difficultés en présence d'environnements écrits complexes. Leur principale limitation se situe sur le plan des connaissances générales nécessaires pour comprendre l'information écrite qui leur est adressée. Dans leur vie de tous les jours, ces personnes auront de la difficulté à comprendre des documents médicaux, financiers, fiscaux ou d'assurance, par exemple.

Au sein du groupe des personnes qui se classent au niveau 2 de littératie, on retrouve de fortes proportions d'adultes ayant un certificat d'études professionnelles ou d'apprentissage (44,9 %) et ayant entre 16 et 19 ans (39,8 %) ou entre 46 et 65 ans (39,2 %). En ce qui concerne leur situation sur le marché du travail, les personnes de ce groupe sont plus fortement inactives (37,9 %) ou en chômage (37 %) qu'en emploi (33 %) (ISQ, 2015).

Les personnes de 66 ans ou plus

Les personnes de 66 ans ou plus constituent un troisième groupe à risque dont il est difficile d'évaluer avec justesse la situation. Les résultats du PEICA sont limités aux adultes de 16 à 65 ans; ils ne tiennent pas compte de ce segment de la population où l'on retrouve avec certitude des personnes susceptibles d'appartenir à l'un ou l'autre des deux groupes déjà présentés.

Un changement de génération s'est opéré depuis, mais il faut tenir compte de plusieurs facteurs avant de porter un jugement optimiste sur la diminution du nombre d'adultes de 66 ans et plus en situation d'analphabétisme. Une comparaison des résultats des deux dernières enquêtes permet de constater que la proportion de personnes se classant aux niveaux les plus bas de littératie n'a pas diminué entre 2003 et 2012 (CMEC et Statistique Canada, 2013).

Compte tenu de la perte de compétences avec l'âge dont il a déjà été question précédemment et du peu d'amélioration entre les résultats des enquêtes de 2003 et de 2012, il est permis de croire qu'une importante proportion des adultes de 66 ans et plus se retrouvent, encore aujourd'hui, en situation d'analphabétisme.

Les conséquences de l'analphabétisme

Les situations d'analphabétisme entraînent des conséquences diverses, tant pour la personne concernée que pour sa famille, ses proches et la société en général. Les résultats du PEICA et de nombreuses autres enquêtes démontrent que les difficultés éprouvées par ces adultes ont des répercussions sur leur quotidien. Il est ainsi possible d'établir des corrélations entre les niveaux de compétences des adultes (littératie, numératie et résolution de problèmes) et leur bien-être économique et social, leur santé, etc. (OCDE, 2013; UNESCO 2006).

Travail, emploi et rémunération

- ✓ La participation au marché du travail, l'occupation d'un emploi et l'obtention d'une rémunération élevée croient en fonction du niveau de littératie : 20 % plus de chance de participer au marché du travail pour l'adulte qui s'élève d'un niveau à un autre de l'échelle de littératie (OCDE, 2013, Statistique Canada et CMEC, 2013).
- ✓ Les personnes qui ont de faibles compétences (niveaux 1 ou inférieur à 1) ont plus de chances d'être en chômage ou inactives sur le marché du travail (OCDE, 2013; OCDE, 2012).
- ✓ Les personnes qui se classent aux niveaux 4 et 5 de l'échelle de littératie ont en moyenne un salaire horaire d'au moins 60 % supérieur aux personnes qui se classent aux niveaux 1 ou inférieur à 1 (PEICA, 2012).
- ✓ Les personnes en situation d'analphabétisme gagnent entre 30 et 42 % de moins que les personnes qui ne le sont pas, elles ont également plus de chance d'être des prestataires de l'aide sociale. (*World Literacy Foundation, 2015*)

Participation citoyenne

- ✓ Les personnes qui se classent aux niveaux les plus bas de littératie ont plus tendance à croire qu'elles ont peu ou pas d'influence sur le processus politique; elles ont également moins tendance à participer la vie politique ou à des activités syndicales ou communautaires (OCDE, 2013; UNESCO, 2006).
- ✓ Les personnes qui se classent aux niveaux supérieurs de l'échelle de littératie ont deux fois plus de chance d'indiquer qu'ils participent à des activités de bénévolats (cette corrélation entre les compétences en littératie et le bénévolat est particulièrement forte au Canada). (OCDE, 2013)

Confiance, autonomie et estime de soi

- ✓ La capacité d'initiative et l'autonomie d'action des personnes qui se classent aux niveaux les plus bas de l'échelle de littératie sont plus limitées (ICÉA, 2014; UNESCO, 2006).
- ✓ Les personnes qui se classent aux niveaux de littératie les plus bas sont deux fois plus susceptibles d'indiquer qu'elles ne font pas confiance aux autres (Statistique Canada, CMEC et EDSC, 2013).
- ✓ On observe la présence de liens entre un faible niveau de compétences en littératie et la tendance à avoir une faible estime de soi (OCDE, 2012; UNESCO, 2006 et 2010).

Santé, prévention et sexualité

- ✓ Les personnes qui se classent aux niveaux de littératie les plus bas sont plus susceptibles d'avouer qu'elles sont en moins bonne santé que les autres (OCDE, 2013; UNESCO, 2006).
- ✓ On observe la présence de liens entre de faibles compétences en littératie et les risques pour la santé au travail : probabilité d'accidents, occurrence de maladies professionnelles, etc. (UNESCO, 2006 et 2010).
- ✓ Les personnes en situation d'analphabétisme ont une moins grande propension à adopter des mesures de prévention (vaccination, rendez-vous médical annuel, etc.) (*World Literacy Foundation*, 2015).
- ✓ On observe la présence de liens entre de faibles compétences en littératie et les risques d'infection par le VIH (Hépatite, etc.), l'adoption de méthodes protection efficaces, la reconnaissance des comportements sexuels à risque (*World Literacy Foundation*, 2015; UNESCO, 2010).

Criminalité

- ✓ Plus de 85 % des personnes délinquantes juvéniles se retrouvent en situation d'analphabétisme (*World Literacy Foundation*, 2015).

Croissance, productivité et développement

- ✓ De faibles compétences en littératie favorisent les inégalités économiques et défavorisent la croissance du PIB ainsi que la productivité au travail (accidents du travail, absentéisme, mauvaise utilisation d'équipements, etc.) (UNESCO, 2010 et 2006)
- ✓ On observe un lien positif entre le rehaussement des compétences en littératie et la croissance de la production par personne et par travailleuse et travailleur; ce lien serait par ailleurs plus significatif que la scolarité (Statistique Canada, 2008).
- ✓ Les investissements dans l'éducation et la formation professionnelle (capital humain) sont trois fois plus importants pour la croissance économique à long terme que l'investissement dans l'achat de matériel ou d'équipement (capital physique) (Statistique Canada, 2008).

Les coûts de l'analphabétisme

Depuis le début des années 2000, plusieurs organisations et groupes d'experts ont évalué les coûts économiques et sociaux associés à un faible niveau de compétences en littératie. L'estimation la plus récente provient d'un rapport publié en août 2015 par la *World Literacy Foundation*.

Selon cet organisme, le coût de l'analphabétisme pour un pays développé correspondrait à une somme équivalente à 2 % de son produit intérieur brut. Le tableau 2 présente un calcul du coût de l'analphabétisme au Québec et au Canada fondé sur cette estimation. Les données présentées ici font état d'un manque à gagner inquiétant. Elles témoignent par ailleurs de l'importance, pour l'État et la société québécoise, de réaliser des investissements substantiels dans la lutte à l'analphabétisme.

Tableau 2

	PIB réel de 2016 \$ CAD	Coût de l'analphabétisme \$ CAD	Calcul
Canada	1 801,368 milliards \$	36,03 milliards \$	1 801,368 MM \$ x 2 % = 36,03 MM \$
Québec	343,260 milliards \$	6,87 milliards \$	343,260 MM \$ x 2 % = 6,87 MM \$

ISQ (2017). Comparaisons interprovinciales, chapitre 4. La production, Tableau 4.2 PIB réel, 2007-2106. [En ligne] <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/comparaisons-economiques/interprovinciales/chap4.pdf> (Consulté le 8 janvier 2018)

2. Agir largement et globalement

L'importance d'une stratégie de lutte à l'analphabétisme pour le Québec

S'attaquer aux causes et conséquences de l'analphabétisme

Comme le soulignent les organisations membres du Réseau de lutte à l'analphabétisme, il faut s'attaquer aux causes et aux conséquences de l'analphabétisme afin de corriger efficacement la situation actuelle. Ces causes et ces conséquences sont multiples et elles prennent forme dans toutes les dimensions de la vie des personnes en situation d'analphabétisme. Conséquemment, la lutte à l'analphabétisme doit s'incarner dans toutes ces dimensions et proposer plusieurs axes d'action.

Privilégier une vision large et cohérente de l'analphabétisme

Dans un premier temps, il faut bien comprendre que l'analphabétisme n'est pas uniquement un problème lié à la scolarisation d'une personne. Comme le soulignaient les auteurs d'un rapport associé à l'Enquête internationale sur l'alphabetisation des adultes de 1994 :

« Le problème des faibles capacités de lecture n'est pas seulement une question de scolarité ni une question privée ou individuelle. Il agit également comme indicateur des inégalités sociales et économiques plus profondes qui caractérisent la société contemporaine. Étant donné que l'amélioration des capacités de lecture seule ne résoudra pas les inégalités systémiques, les politiques conçues pour régler les problèmes d'alphabetisme ne produiront qu'un effet limité à moins qu'elles ne s'attaquent sérieusement à l'insécurité économique et aux autres inégalités. » (Shalla et Schellenberg, 1998 : p. 54)

Il est donc essentiel d'aborder le problème de l'analphabétisme dans sa totalité, conformément aux volontés affirmées par les pays membres de l'UNESCO. Rappelons à ce titre que le Programme pour le développement durable à l'horizon de 2030 vise à renforcer l'importance que les États accordent à des efforts d'alphabetisation tout au long de la vie reposant sur une vision holistique de l'éducation. Dans cette perspective, l'ICÉA soutient que l'alphabetisation d'une personne va au-delà de l'acquisition de connaissances. L'analphabétisme est en effet associé à bien d'autres dimensions.

Reconnaître les différentes dimensions de l'analphabétisme

Des initiatives de réflexion menées ces dernières années permettent aujourd'hui de mieux comprendre les causes et les conséquences de l'analphabétisme. Les travaux du Réseau de lutte, par exemple, ont notamment permis de définir quatre différentes dimensions de l'analphabétisme (tableau 2). Avant même de se mettre à l'œuvre, l'État et la société civile doivent reconnaître l'importance de ces dimensions.

Tableau 2

L'appropriation de la lecture et de l'écriture	Favoriser l'acquisition des connaissances en lecture et en écriture ainsi que le maintien et le rehaussement des compétences en littératie de la petite enfance à l'âge adulte et dans toutes les dimensions de la vie
Les conditions de vie	Améliorer les conditions de vie des personnes peu ou pas alphabétisées et de leur famille :
L'environnement écrit	Adapter les environnements écrits et technologiques à la réalité des personnes peu ou pas alphabétisées.
Le rapport à l'État et à la société civile	Favoriser la prise en compte des réalités des personnes peu ou pas alphabétisées dans les programmes, les services et les interventions de l'État et de la société civile.

Les réflexions du Réseau de lutte ont permis d'établir que ces différentes dimensions sont à la base de toutes les situations d'analphabétisme. Elles sont en effet le creuset de la plupart des obstacles auxquels sont aux prises les personnes peu ou pas à l'aise avec l'écrit. De fait, ces dimensions constituent autant de clés dans la réussite de la mise en œuvre d'actions visant à réduire l'analphabétisme au sein de notre société.

Intervenir sur plusieurs fronts

L'État et la société civile doivent ainsi agir en partenariat dans la mise en œuvre d'une stratégie nationale de lutte à l'analphabétisme qui s'appuie sur une vision partagée et cohérente du problème. Cette vision est l'amarce d'un effort collectif et concerté qui permettra d'agir sur plusieurs fronts en tenant compte de toutes les dimensions de l'analphabétisme. La plateforme du Réseau de lutte à l'analphabétisme précise à ce titre que la stratégie souhaitée doit notamment :

- *s'inscrire dans une perspective de justice sociale et de droit à l'éducation et à l'apprentissage tout au long de la vie;*
- *tenir compte de la réalité des personnes peu ou pas alphabétisées et de leur famille;*
- *établir les causes structurelles de l'analphabétisme et permettre de s'y attaquer;*
- *contribuer à la réduction de l'analphabétisme et de ses conséquences;*
- *permettre la mise en œuvre de mesures structurantes et d'actions multisectorielles et multidimensionnelles soutenues et à long terme;*
- *interpeller l'ensemble des acteurs gouvernementaux et de la société civile concernés par cette lutte;*
- *permettre les collaborations et les partenariats entre les acteurs (gouvernementaux et sociaux).*

La lutte à l'analphabétisme doit donc mobiliser l'ensemble des composantes de l'État, ses ministères, ses organismes et ses agences, de même que les membres et les organisations de la société civile à la réalisation d'actions structurantes de différents ordres.

Tableau 3

Axe 1	Agir aux plans de la valorisation, de la promotion et de la sensibilisation.
Axe 2	Agir en prévention de l'analphabétisme et de l'exclusion.
Axe 3	Agir pour l'acquisition, le maintien et le rehaussement des connaissances en lecture et en écriture et des compétences de base (littératie, numératie et TICs) dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie.
Axe 4	Agir pour la formation ainsi que pour l'avancement et le transfert des connaissances.

Comme l'illustre le tableau 3, la plateforme du Réseau propose quatre axes d'intervention. Ces quatre axes constituent la base d'une action en matière de lutte à l'analphabétisme qui serait tout à la fois large, globale et concertée. À titre de membre du Réseau de lutte à l'analphabétisme, l'ICÉA y voit les fondements d'une stratégie nationale de lutte favorisant le rehaussement des compétences en littératie des personnes en situation d'analphabétisme et l'amélioration de leurs conditions de vie.

3. La lutte à l'analphabétisme de par le monde

Quelles actions de lutte à l'analphabétisme sont mises en œuvre au Canada, dans les provinces et ailleurs dans le monde?

Politiques et plans de lutte à l'analphabétisme du Canada et d'ailleurs

La lutte à l'analphabétisme est un sujet de préoccupation pour plusieurs nations et gouvernements qui ont reconnu l'ampleur du problème et des coûts qui lui sont associés. Cette prise de conscience a fait sorte que la dernière décennie a été le théâtre de la mise en œuvre, au Canada et ailleurs dans le monde, de différentes politiques et stratégies en matière de lutte à l'analphabétisme et de rehaussement des compétences en littératie.

L'ICÉA estime qu'il est essentiel de s'inspirer de ces exemples d'actions et d'interventions pour parvenir à des résultats probants, ici, au Québec. La suite de cet avis met en lumière les avantages et les limites de politiques et de stratégies de lutte à l'analphabétisme qui ont été mises en œuvre au Canada et ailleurs dans le monde au cours de la dernière décennie. Les éléments ainsi identifiés seront analysés à la lumière des axes d'action proposés dans la plateforme du Réseau.

L'objectif poursuivi ici est de souligner des avancées en matière de lutte à l'analphabétisme; de mettre l'accent sur des façons de faire ou des approches qui ont produit des résultats intéressants ou qui sont susceptibles d'en produire. À terme, nous souhaitons alimenter la réflexion du Réseau de lutte à l'analphabétisme sur ce sujet d'importance stratégique ainsi que celle du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de l'élaboration de la stratégie en alphabétisation annoncée dans la Politique de la réussite éducative. De plus, ces exemples peuvent inspirer le gouvernement du Québec à faire de bons choix dans un contexte de réinvestissements budgétaires et l'ensemble des partis politiques à formuler des engagements électoraux en alphabétisation.

La Loi sur le développement de la littératie financière au Canada

Le gouvernement du Canada a adopté en 2013 la *Loi sur le chef du développement de la littératie financière*. Cette loi élargit les responsabilités de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada en faisant en sorte qu'elle doit désormais « collaborer avec les intéressés au développement et au soutien d'initiatives visant à renforcer la littératie financière des Canadiens et, à cette fin [...], coordonner ses activités avec les leurs. »

Gouvernement du Canada. Agence de la consommation en matière financière du Canada. *Loi sur le chef du développement de la littératie financière*. L.C. 2013, ch. 1, sanctionnée le 27 mars 2013. [En ligne] http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/LoisAnnuelles/2013_1/page-1.html (Consulté le 31 janvier 2018)

Cette loi est accompagnée d'une Stratégie nationale contenant trois objectifs pour les citoyens : 1) Gérer leur argent et leurs dettes judicieusement; 2) Planifier et épargner pour l'avenir; et 3) Prévenir la fraude et l'exploitation financière, et s'en protéger. On y identifie par ailleurs trois priorités devant guider l'adoption de mesures concrètes et favoriser une mise en œuvre efficace de la stratégie : 1) collaborer et partager; 2) adapter les programmes et appliquer les principes du langage clair; et 3) atteindre le public canadien et obtenir son engagement.

Source : Gouvernement du Canada. Agence de la consommation en matière financière du Canada. Stratégie nationale pour la littératie financière — Compte sur moi, Canada. Ottawa : 2014, 20 p. [En ligne] <https://www.canada.ca/content/dam/fcac-acfc/documents/programs/financial-literacy/strategie-nationale-litteratie-financiere.pdf> (Consulté le 31 janvier 2018)

Cette loi constitue un bon exemple de cadre stratégique où une entité est responsable de coordonner les actions d'organisations des secteurs privé et public ainsi que de différents gouvernements (fédéral, provinces et territoires) qui souhaitent intervenir en matière de littératie financière. Par ailleurs, les rôles et responsabilités définis dans la Stratégie nationale pour la littératie financière sont de nature à favoriser la collaboration du plus grand nombre, le tout dans une perspective intersectorielle. Rappelons que l'action en matière de lutte à l'analphabétisme souhaitée par le Réseau se veut tout à la fois intersectorielle et interministérielle.

Il est également intéressant de constater que l'approche développée repose sur des priorités comme la collaboration, le partage, l'adaptation des programmes et l'application des principes du langage clair : on retrouve ici plusieurs éléments-clés identifiés dans la plateforme du Réseau de lutte à l'analphabétisme. L'un des plus importants étant sans doute le souci d'adapter les environnements écrits aux compétences de personnes qui sont peu ou pas alphabétisées.

Cette loi présente finalement un grand intérêt dans la mesure où elle lie les questions de compétences en littératie et de gestion des finances personnelles. Le fonctionnement de notre société fait en sorte que nous sommes tous directement interpellés par des questions de nature financière, quel que soit notre niveau de compétences en littératie.

Cela dit, cette loi ne s'attaque pas à l'analphabétisme dans sa globalité : elle cible plutôt des situations bien particulières où la difficulté pour un adulte de comprendre l'information qui lui est transmise – via l'écrit ou autrement – limite sa capacité d'action. Tout intéressante qu'elle soit, cette Loi ne représente qu'un volet de la stratégie de lutte à l'analphabétisme souhaitée par le Réseau.

Le plan d'action 2009-2014 pour le Canada atlantique

En septembre 2009, le *Council of Atlantic Ministers of Education and Training* (CAMET) a adopté un plan d'action régional pour les provinces de l'Atlantique intitulé *La littératie : une clé d'apprentissage et une voie vers la prospérité – Plan d'action 2009-2014 pour le Canada atlantique*. Les quatre axes du plan d'action étaient les suivants :

- sensibiliser la population aux bienfaits socioéconomiques d'une amélioration de la littératie et des compétences essentielles et à encourager les employeurs et les groupes industriels à valoriser les programmes d'alphabétisation et d'acquisition des compétences essentielles;
- éliminer les obstacles aux occasions d'apprentissage et assurer la pertinence et l'utilité de l'apprentissage pour l'apprenant;
- améliorer les normes professionnelles, les connaissances et les compétences en matière d'alphabétisation et d'enseignement des compétences essentielles aux adultes; et
- hausser la qualité et l'efficacité de l'alphabétisation et de l'enseignement des compétences essentielles aux adultes.

Source : Council of Atlantic Ministers of Education and Training (CAMET). : *La littératie : une clé d'apprentissage et une voie vers la prospérité – Plan d'action 2009-2014 pour le Canada atlantique*. Septembre 2009, 13 p. [En ligne] http://www.camet-camef.ca/images/fre/pdf/Literacy_Key_to_Learning_FRENCH.pdf (Consulté le 31 janvier 2018)

Même s'il est difficile d'en établir les effets à long terme, ce plan d'action témoigne de la volonté de plusieurs gouvernements d'agir de façon coordonnée en matière de lutte à l'analphabétisme, depuis la petite enfance jusqu'à l'âge adulte. Il s'agit là d'un bel exemple de la mise en œuvre d'actions intergouvernementales qui s'inscrivent dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie.

Ce plan situait le rehaussement des compétences en littératie des adultes au cœur de leurs activités quotidiennes, notamment par la mise en œuvre de mesures visant le développement des compétences essentielles et l'alphabétisation en milieu de travail. En matière d'alphabétisation, ce plan visait à sensibiliser les adultes à risque, les employeurs et les groupes industriels aux bénéfices économiques et sociaux associés à l'amélioration des compétences en littératie. On y retrouvait également des mesures visant à favoriser le recrutement et la rétention des personnes apprenantes : éliminer les obstacles à l'apprentissage, favoriser l'accès à la formation, aider la personne à définir ses besoins, à choisir la bonne solution de formation, etc.

Le cadre de littératie de l'Alberta (2009)

L'Alberta a adopté en 2009 un plan d'action visant à coordonner les efforts du gouvernement et des partenaires de la société civile dans le but d'améliorer les niveaux de littératie de sa population. Intitulé *Littératie vivante : Un cadre de littératie pour une économie de nouvelle génération en Alberta*, ce plan d'action repose sur les quatre objectifs suivants :

- accroître la littératie : augmenter le nombre d'Albertains qui possèdent au moins le niveau 3 en matière de littératie selon les niveaux de compétences de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes;

- sensibiliser : faire en sorte que les Albertains aient une meilleure compréhension de l'importance de la littératie et de ses avantages permanents pour tous;
- augmenter les possibilités : mettre en place des programmes et des services inclusifs et accessibles qui procurent des occasions d'apprentissage de qualité pour un plus grand nombre de personnes afin qu'elles puissent développer, accroître et maintenir leurs compétences en littératie; et
- faciliter les partenariats : créer des partenariats collaboratifs qui appuient le développement continu de la littératie pour les Albertains de tout âge.

Source : Alberta. Ministry of Alberta Advanced Education and Technology. *Littératie vivante : Un cadre de littératie pour une économie de nouvelle génération en Alberta*. 2009, 16 p. [En ligne] <http://advancededucation.alberta.ca/media/219403/litteratie%20vivante.pdf> (Consulté le 31 janvier 2018)

Le cadre albertain se démarque par sa volonté affichée de favoriser l'atteinte du niveau 3 de littératie. Il s'inscrit par ailleurs dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie et propose une série de mesures prioritaires qui s'adressent aux personnes de tous âges : des enfants d'âge préscolaire aux personnes âgées.

À l'intention des personnes en âge de travailler, le gouvernement albertain propose les mesures suivantes : du soutien et des services favorisant l'autonomie des personnes handicapées, une aide financière variée pour les adultes en formation à temps plein ou partiel (frais de scolarité, livres, fournitures, soutien du revenu), le développement des compétences essentielles en milieu de travail et le soutien des initiatives mises en œuvre dans le cadre du *Health Workforce Action Plan*. Aux jeunes adultes, le gouvernement albertain propose une formation de base jusqu'à l'âge de 20 ans – laquelle vise l'atteinte du niveau 3 de littératie.

Le cadre albertain présente un argumentaire solide en faveur du rehaussement des compétences en littératie. Cependant, il s'avère très axé sur la dimension de l'appropriation de la lecture et l'écriture. De fait, il y est peu question des dimensions de la lutte à l'analphabétisme liées aux conditions de vie et à l'adaptation des environnements écrits.

Le programme d'alphabétisation familiale de la Saskatchewan

Toujours en vigueur en 2018, le programme *Family Literacy* de la Saskatchewan cherche à favoriser l'apprentissage au sein de la famille en misant notamment sur l'interaction et le partage entre tous ses membres. Ce programme soutenu par le gouvernement est appuyé par plusieurs organisations de la société civile. Il aborde les thèmes suivants :

- l'importance du langage, de l'alphabétisation et de la lecture;
- le rôle des membres d'une famille dans le développement de l'alphabétisation de leurs enfants;
- les activités interactives de soutien de développement de l'alphabétisation des enfants à l'école et à la maison; et
- l'accès aux ressources d'apprentissage dans les bibliothèques publiques de la communauté.

Source : Government of Saskatchewan. Ministry of Education. *Literacy in Saskatchewan*. [En ligne] <http://www.saskatchewan.ca/residents/education-and-learning/literacy-in-saskatchewan> (Consulté le 31 janvier 2018)

Ce programme offre un bel exemple d'organisations de toutes sortes, engagées en alphabétisation familiale, qui travaillent en partenariat avec les écoles, les bibliothèques et les municipalités pour offrir des programmes d'alphabétisation, des services et du soutien aux familles. Ce programme ne constitue cependant qu'un volet de la stratégie de lutte à l'analphabétisme souhaitée par le Réseau.

La stratégie d'alphabétisation des adultes du Nouveau-Brunswick

En décembre 2009, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a adopté une stratégie d'alphabétisation visant le groupe cible d'adultes ayant atteint les niveaux 1 et 2 de littératie. La stratégie intitulée *Travailler ensemble à l'alphabétisation des adultes : Stratégie d'alphabétisation des adultes du Nouveau-Brunswick* postule que les « *Néo-Brunswickois possèdent les capacités de lecture et d'écriture nécessaires pour participer pleinement à la vie familiale, professionnelle et communautaire.* » (p. 7)

Cette stratégie fait état de quatre priorités :

- réduire les obstacles et accroître la participation;
- augmenter le nombre et l'éventail des possibilités efficaces d'apprentissage en matière d'alphabétisation offertes aux adultes;
- assurer la qualité et l'efficacité des programmes d'alphabétisation pour les adultes; et
- consolider les partenariats afin de développer un système d'alphabétisation des adultes robuste et efficace.

Source : Gouvernement du Nouveau-Brunswick, ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. *Travailler ensemble à l'alphabétisation des adultes : Stratégie d'alphabétisation des adultes du Nouveau-Brunswick*. Fredericton : décembre 2009, 17 p. [En ligne] http://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/petlepft/PDF/Literacy/Alphabetisationdesadultes_web_Fr.pdf (Consulté le 31 janvier 2018)

Cette stratégie fait écho à plusieurs préoccupations exprimées par le Réseau de lutte à l'analphabétisme, notamment en ce qui concerne les actions préconisées aux axes 1 (valorisation et sensibilisation) et 4 (formation, avancement et transfert des connaissances). Cette stratégie propose également des actions ciblées auprès de groupes prioritaires : on y souligne la difficulté pour les adultes faiblement alphabétisés en emploi ou en recherche d'emploi d'avoir accès à une offre de formation diversifiée, sinon adaptée. Cette stratégie fait même état de la possible intégration de « *l'alphabétisation dans les autres possibilités d'apprentissage* » (p. 9).

Cependant, cette stratégie n'aborde pas la dimension de l'amélioration des conditions de vie qui est chère au Réseau de lutte à l'analphabétisme.

La stratégie pour les aînés de la Nouvelle-Écosse

Adoptée en 2005 par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, cette stratégie s'adresse aux personnes de 65 ans et plus susceptibles de vivre des situations d'exclusion en raison de leur âge et de leur niveau de compétences, notamment en littératie.

Cette stratégie globale du gouvernement envers les aînés, les compétences en littératie et l'apprentissage tout au long de la vie sont abordés pour plusieurs enjeux :

- créer des environnements de travail qui soutiennent et qui encouragent la santé, l'apprentissage tout au long de la vie et la participation à des activités bénévoles chez les travailleurs âgés (p.54);
- encourager les établissements d'enseignement postsecondaires à cerner les besoins en matière d'apprentissage des aînés (p.56);
- élargir les programmes communautaires en apprentissage tout au long de la vie (p.59)
- l'éducation aux aînés. Les aînés de Nouvelle-Écosse ont un faible niveau de compétence en littératie (80 % ont des compétences sous le niveau 3 dans l'enquête sur la littératie de 1994). Par conséquent, la stratégie recommande d'adapter les services aux aînés en fonction de s'accommoder à cette réalité, notamment, en produisant du matériel avec des diagrammes et des dessins (p.141-142).

Source : Government of Nova Scotia, Seniors' Secretariat. *Strategy for Positive Aging in Nova Scotia*. Halifax: 2005, 191 p. [En ligne] https://novascotia.ca/seniors/pub/2005_StrategyPositiveAging.pdf (Consulté le 31 janvier 2018)

Voilà un très bel exemple d'action qui situe l'importance du développement continu des compétences des adultes dans une perspective qui englobe les principaux aspects de notre vie quotidienne. Les neuf objectifs énoncés dans cette stratégie témoignent de cette vision large. On y retrouve des mesures diversifiées s'adressant aux personnes âgées de toutes conditions et de toutes les régions de la Nouvelle-Écosse : valorisation des aînés et de leurs contributions; sécurité financière, santé, bien-être et autonomie des aînés; logement et transport abordable et adapté; respect de la diversité des aînés et soutien à la communauté qu'ils constituent; employabilité et transition vers la retraite.

Le plan stratégique en alphabétisation de Terre-Neuve et Labrador

Terre-Neuve et Labrador ont adopté en 2000 un plan stratégique en alphabétisation. Intitulé *Words to Live By. A Strategic Literacy Plan for Newfoundland and Labrador 2000*, ce plan visait trois objectifs :

- hisser la province parmi celles qui affichent le plus haut niveau de compétence en littératie, tout en détaillant les rôles et responsabilités des parties prenantes (p.15-19);
- promouvoir une culture qui valorise l'alphabétisme comme un objectif qui concerne tout le monde (p.19); et
- développer une approche coordonnée de services en alphabétisation, tant au niveau provincial que dans la région du Canada Atlantique (p.19-20).

Source : Government of Newfoundland and Labrador, Department of Education. *Words to Live By. A Strategic Literacy Plan for Newfoundland and Labrador 2000*. St. John : Executive Director of Literacy, Second Printing 2003, 39 p. [En ligne] <http://www.aesl.gov.nl.ca/adultlearning/adult/litplan.pdf> (Consulté le 31 janvier 2018)

Ce plan fait montre d'une vision large du problème de l'analphabétisme en proposant des mesures qui ciblent tout à la fois les enfants, leurs parents, les adultes et même les aînés. Ce plan est très axé vers l'action des organisations appartenant au milieu formel de l'éducation. Il y est par ailleurs peu fait mention des organisations de la société civile actives en alphabétisation, même si ce plan cherche à établir une meilleure coordination des services d'alphabétisation offerts, que ce soit au sein de la province ou avec les autres provinces de l'Atlantique. En terminant, il est intéressant de constater que ce plan est de plusieurs années antérieures à ceux des autres provins de l'Atlantique recensés ici.

L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme de la France

La France s'est dotée en 2003 d'un Cadre national de référence pour l'accès de tous à la lecture, à l'écriture et aux compétences de base. Ce cadre a donné naissance à l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) dont les axes d'action reposent sur des principes directeurs, des champs d'intervention ainsi que le pouvoir de formuler des recommandations s'adressant aux pouvoirs publics, aux entreprises et à la société civile.

Voici les grands axes d'action de l'Agence³ :

- La mesure de l'illettrisme : pour mieux connaître les personnes concernées et offrir aux décideurs une vision claire des besoins;

L'ANLCI est chargée de promouvoir au plan national, territorial et local toutes les actions concourant à mesurer, à prévenir et à agir contre l'illettrisme et à favoriser l'accès de tous à la lecture, à l'écriture et aux compétences de base. Au-delà de la mesure globale de l'ampleur du phénomène, l'ANLCI permet de disposer de données fiables afin de faire connaître les personnes concernées et d'en finir avec les idées reçues qui sont un frein considérable au développement de la lutte contre l'illettrisme.

- L'organisation du partenariat : pour coordonner les décisions et les actions sur les territoires et en évaluer les impacts;

L'ANLCI fédère et optimise des moyens mobilisés par l'État, les collectivités territoriales, les entreprises et la société civile dans la lutte contre l'illettrisme. Elle a pour vocation d'organiser le partenariat au plan national et territorial dans tous les champs d'action que recouvrent la prévention et la lutte contre l'illettrisme : prévention, éducation, formation des adultes, monde du travail et de l'entreprise, insertion, action sociale, culture. Pour cela, elle s'appuie sur le cadre national de référence qui permet de développer des plans régionaux de lutte contre l'illettrisme en définissant un diagnostic régional, des objectifs stratégiques, des actions, moyens humains et généraux.

- Outiller et faire connaître ce qui marche : pour permettre à la prévention et à la lutte contre l'illettrisme de changer d'échelle.

L'ANLCI accompagne et aide les acteurs qui réalisent des actions de prévention et de lutte contre l'illettrisme à se professionnaliser et à développer leurs compétences, pour améliorer la qualité et l'efficacité des services proposés aux personnes concernées. Depuis 2004, l'ANLCI participe au Forum Permanent des Pratiques soutenu par le Fonds Social européen (FSE). À ce titre, l'ANLCI fait connaître les pratiques qui réussissent dans tous les domaines de la lutte contre l'illettrisme, mutualise et valorise ce qui marche, et développe des processus de professionnalisation afin d'améliorer la qualité et l'efficacité des actions. Véritable dynamique collective, le FPP permet une mobilisation très importante, la diffusion d'outils opérationnels en favorisant l'échange de pratiques.

Source : Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, Médiathèque, *Cadre national de référence (sept. 2003)*, en ligne, <http://www.anlci.gouv.fr/Mediatheque/Cadre-national-de-referance-sept-2003>, consulté le 30 octobre 2017.

³ Agence nationale de lutte contre l'illettrisme. *Les trois grands axes/Notre action*, en ligne, <http://www.anlci.gouv.fr/L-ANLCI/Notre-action/Les-trois-grands-axes>, consulté le 30 octobre 2017.

Les principes directeurs qui guident les actions de cette Agence confèrent un statut de premier plan à la lutte contre l'illettrisme. L'État français en a fait une priorité nationale⁴ qui exige une action concertée du gouvernement central et des gouvernements territoriaux, des entreprises et de la société civile (p.10). Le livre IX du Code du travail sera d'ailleurs modifié afin d'inscrire la lutte à l'illettrisme comme composante de l'éducation permanente qui nécessite la concertation de l'ensemble des parties prenantes (p.11). La lutte à l'illettrisme privilégie par ailleurs une approche non discriminatoire et elle s'inscrit dans le cadre de l'affirmation du droit à l'éducation et à la formation tout au long de la vie (p.12). Finalement, la lutte à l'illettrisme adopte une perspective d'éducation et de formation tout au long de la vie, de sorte qu'il devient impératif d'agir sur tous les fronts pour tous les âges (p.14-15).

En ce qui concerne les adultes, la lutte à l'illettrisme doit leur permettre d'obtenir le « socle fonctionnel pour la vie courante ». Dans cette perspective, les actions mises en œuvre par les acteurs visent une mobilisation collective et individuelle qui favoriserait l'acquisition pleine et entière des compétences de base permettant à une personne d'être autonome dans une société de la connaissance, de pouvoir y jouer pleinement son rôle de citoyenne ou de citoyen (p.29-30). En ce qui concerne les personnes âgées, la priorité énoncée vise à leur offrir la possibilité de réactiver leur capacité à lire et à écrire, ainsi que leur mémoire (p.44).

Une série de recommandations formulées par l'Agence à l'intention des pouvoirs publics, des entreprises et de la société civile sont par ailleurs à souligner (voir le tableau qui suit).

Recommandations aux pouvoirs publics	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer, partout en France et dans des conditions d'égalité, l'accès de tous à la lecture, à l'écriture et aux compétences de base tout au long de la vie (p.47) ▪ Inscrire la lutte contre l'illettrisme dans les orientations et les pratiques des pouvoirs publics (p.47-48) ▪ Mettre en œuvre des plans régionaux de lutte contre l'illettrisme en s'appuyant sur les initiatives locales (p.48-52) ▪ Faire des compétences de base un segment stratégique des politiques de formation d'adultes (p.52-54).
Recommandations aux entreprises	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intégrer la formation de base dans la gestion des ressources humaines et sensibiliser les branches professionnelles et les entreprises à cet enjeu (p.56-57) ▪ Conduire les projets de formation de base en mobilisant l'ensemble des acteurs de l'entreprise (p.58) ▪ Ancrer les apprentissages dans les pratiques professionnelles (p.59-60) ▪ Renforcer les partenariats pour améliorer la qualité des actions (p.60-61)
Recommandations à la société civile	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour et avec les personnes en situation d'illettrisme : valoriser les démarches qui offrent un accueil de proximité, une relation de confiance et une écoute globale dans un cadre de coopération solidaire (p.65-66) ▪ En direction de l'ensemble des citoyens et des pouvoirs publics : assurer une fonction de médiation, de veille, de sensibilisation et d'alerte (p.67) ▪ Pour optimiser son action : éviter les cloisonnements, rechercher les complémentarités et développer la qualité de ses services (p.68)

⁴ Conformément à la modification l'article 149 de la loi d'orientation de lutte contre les exclusions du 29 juillet 1998. Pour consulter la loi : Legifrance, Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, *Loi n° 98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions*, en ligne, <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT00000206894>, consulté le 30 octobre 2017.

À la lumière de ces informations, l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) constitue un très bel exemple de stratégie large et globale qui fait de la lutte à l'analphabétisme une priorité nationale. Cette Agence dispose en effet d'une base législative qui lui permet de coordonner une action réalisée en concertation avec tous les paliers de gouvernement de l'État (national, régional et local), les entreprises et la société civile. Voilà un exemple concret et fonctionnel de la mise en œuvre de plusieurs demandes du Réseau de lutte à l'analphabétisme, notamment en ce qui concerne l'adoption d'une stratégie tout à la fois interministérielle et intersectorielle.

L'action menée par l'État français fait par ailleurs l'objet d'un objectif de réduction de 50 % des adultes en situation d'illettrisme d'ici 2025; objectif qui ferait passer de 7 % à 3,5 % la proportion de la population française en situation d'illettrisme.

La stratégie pour la littératie et la numératie de la république d'Irlande

La République d'Irlande s'est dotée en 2011 d'une stratégie en matière de compétences en littératie et en numératie. Intitulée *Literacy and Numeracy for Learning and Life: The National Strategy to Improve Literacy and Numeracy among Children and Young People 2011-2020*, cette stratégie vise en premier lieu le développement des compétences des enfants et des jeunes adultes. L'objectif est de faire en sorte que chaque enfant quitte le système scolaire en comprenant les mathématiques et en étant capable de parler, lire, écrire et épeler à un niveau lui permettant poursuivre le développement de ses compétences ou participer à la vie citoyenne de sa communauté, de son pays et du monde (p. 10).

Toutefois, cette stratégie comporte certains éléments liés à l'éducation aux adultes. La troisième partie du document souligne l'importance d'engager les parents et les communautés locales dans l'apprentissage des enfants. Il est ainsi proposé de mieux soutenir les centres de ressources pour les familles, ainsi que les services d'alphabetisation pour les adultes et les familles (p. 20). Voici quelques-uns des objectifs énoncés à cet effet :

- sensibiliser la population sur l'importance d'engager les familles et les communautés dans l'apprentissage des enfants au moyen d'une campagne d'information nationale;
- offrir des conseils et des informations aux parents afin qu'ils puissent soutenir adéquatement l'apprentissage de leurs enfants;
- s'assurer que les écoles se dotent de plans d'intervention qui encouragent la participation active des parents dans l'apprentissage des enfants; et
- développer et faire la promotion de pratiques exemplaires qui misent sur l'engagement des parents, des familles, de la communauté et des écoles pour favoriser le développement des compétences en littératie.

Source : Government of Ireland, Department of Education and Skills. *Literacy and Numeracy for Learning and Life: The National Strategy to Improve Literacy and Numeracy among Children and Young People 2011-2020*. Dublin : 2011, 88 p. [En ligne] https://www.education.ie/en/Publications/Policy-Reports/lit_num_strategy_full.pdf (Consulté le 5 février 2018)

Malgré ses évidentes limites, cette stratégie demeure tout de même digne d'intérêt : d'une part, on y retrouve un modèle d'intervention en alphabétisation familiale qui est intégré, sinon mobilisé par le système d'éducation irlandais, d'autre part, il s'agit d'une initiative gouvernementale qui arrive à échéance en 2020. Il serait à ce titre intéressant d'analyser les résultats qu'elle a permis d'obtenir et ainsi d'en tirer les leçons qui s'imposent dans la mise en œuvre d'une éventuelle stratégie québécoise.

La stratégie pour la littératie et la numératie de la Nouvelle-Zélande

La Nouvelle-Zélande a adopté en 2015 une stratégie gouvernementale pour améliorer les compétences en littératie et en numératie. Intitulée *Literacy and Numeracy Implementation Strategy 2015-2019*, cette stratégie pilotée par la Commission de l'enseignement supérieur (Tertiary Education Commission) propose d'atteindre les cibles suivantes pour 2019 :

- aider plus de personnes de tout âge à obtenir une qualification de niveau 2 ou plus;
- favoriser l'amélioration des compétences en littératie, en langage et en numératie pour les adultes de tous les groupes d'âge; et
- augmenter l'engagement des entreprises dans le secteur de l'éducation tertiaire afin d'aider les employés à développer de nouvelles compétences.

Source : Government of New Zealand, Tertiary Education Commission. *Literacy and Numeracy Implementation Strategy 2015-2019*. Wellington : octobre 2015, 18 p. En ligne, <http://www.tec.govt.nz/assets/Publications-and-others/Literacy-and-Numeracy-Implementation-Strategy-2015-2019.pdf>, consulté le 6 novembre 2017.

Ce plan propose par ailleurs quatre grands champs d'action devant contribuer à sa réalisation :

- joindre plus de gens pour les aider à réussir;
- mieux cibler le soutien accordé aux apprenants pour les aider à améliorer leurs résultats;
- s'assurer que les formateurs et les enseignants soient bien équipés pour aider les apprenants; et
- soutenir et influencer le travail d'autres agences du gouvernement.

Le premier champ d'action du plan néo-zélandais s'intéresse tout particulièrement aux personnes en emploi et au milieu de travail. On y retrouve également des préoccupations relatives aux personnes inactives ou prestataires de programmes d'aide de l'État. Fait intéressant, ce champ d'action s'intéresse en particulier aux personnes qui n'ont pas de permis de conduire : on y propose de les aider à rehausser leurs compétences en littératie afin qu'elles puissent se déplacer pour occuper un emploi. Le second champ d'action cible pour sa part cinq populations adultes à risque d'exclusion : les aborigènes maoris et pasifika, les jeunes adultes en apprentissage, les personnes d'immigration récente et les adultes qui éprouvent des difficultés d'apprentissage.

Au-delà de son apparente simplicité, le plan néo-zélandais fait preuve d'une grande précision quant aux objectifs, aux cibles à atteindre, aux actions à mener et aux populations à cibler. En lien avec les trois objectifs énoncés plus haut, ce plan définit des cibles bien précises : elles sont à atteindre d'ici 2019 et elles apparaissent avoir été définies en fonction des mesures réalisées en 2014 et en 2011.

Un examen rapide de ces cibles montre qu'elles correspondent à une réalité bien documentée en plus d'apparaître réalistes et accessibles, compte tenu du temps imparti par le plan. Une éventuelle stratégie québécoise de lutte à l'analphabétisme devrait s'inspirer du souci d'exactitude et de précision souligné ici.

Par ailleurs, l'échéance rapprochée de 2019 fait en sorte que le plan néo-zélandais constitue une intéressante source de renseignements sur l'évolution et l'attribution de ressources consentit à l'atteinte d'objectifs précis en matière de rehaussement des compétences en littératie, d'une part, et sur l'évaluation des ressources nécessaires à l'atteinte de ces objectifs, d'autre part. Il est certain que nous pourrions tirer plusieurs leçons de l'analyse des résultats qu'aura permis d'atteindre le plan néo-zélandais.

4. Une stratégie de lutte à l'analphabétisme pour le Québec

La mise en œuvre d'une telle stratégie est à la portée du Québec d'aujourd'hui!

Les axes d'interventions du Réseau de lutte à l'analphabétisme et les éléments clés des stratégies recensées

La section précédente l'illustre bien, la lutte à l'analphabétisme est une préoccupation de nombreux gouvernements, que ce soit au Canada ou ailleurs dans le monde. Nous avons recensé des stratégies recensées qui proposaient différentes approches en matière de lutte à l'analphabétisme; des approches dont nous avons tenté de souligner tout à la fois les forces et les faiblesses. À ce titre, plusieurs éléments d'analyse accompagnaient les stratégies recensées.

Cette recension permet de porter un regard critique sur ce qui se fait hors du Québec, mais aussi sur la valeur des quatre axes d'intervention en matière de lutte à l'analphabétisme qui ont été proposés par le Réseau au printemps 2016. Il apparaît en effet important de faire des liens entre ces axes d'intervention et les différentes stratégies recensées. Rappelons ici que ces axes d'intervention ont été imaginés dans une perspective d'action globale qui vise la lutte à l'exclusion sociale et économique en tenant compte des réalités propres aux personnes en situation d'analphabétisme. Rappelons également que les travaux de réflexion du Réseau ont mené à la définition des différentes dimensions de la lutte à l'analphabétisme.

On retrouve donc dans la suite de cet avis quatre tableaux qui mettent en valeur les axes d'intervention qui ont été proposés par le Réseau de lutte à l'analphabétisme au printemps 2016. Ces tableaux mettent en relation deux séries d'informations complémentaires en lien avec la lutte à l'analphabétisme :

- le détail des différentes mesures qui composent les axes d'intervention du Réseau est présenté dans la colonne de gauche;
- tandis que la colonne de droite souligne des illustrations de ces mesures qu'il est possible de retrouver dans les différentes stratégies recensées.

Il en résulte un portrait d'ensemble de ce qui devrait être fait en matière de lutte à l'analphabétisme au Québec et de ce qui est effectivement fait à ce titre ailleurs dans le monde.

Axe 1 : Agir aux plans de la valorisation, de la promotion et de la sensibilisation

Une stratégie nationale de lutte à l'analphabétisme devra permettre à l'État et aux partenaires de la société civile de mener des actions concrètes.

Ces dernières devront poursuivre notamment les objectifs suivants :

1. *Valoriser la lecture et l'écriture dans toutes les dimensions de la vie;*
2. *Faire la promotion de l'alphabétisation et de la formation de base dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie;*
3. *Sensibiliser la population, les intervenantes et les intervenants de l'État et les partenaires de la société civile à la réalité des personnes vivant avec les conséquences de l'analphabétisme.*

Il importe par ailleurs de faciliter la mise en œuvre de ces interventions et d'en assurer le succès. À ce titre, la stratégie à venir doit appuyer ces interventions sur des mesures d'encadrement visant à :

- *s'assurer que l'ensemble des ministères et des organismes gouvernementaux participent, en concertation, à des actions visant la valorisation, la promotion et la sensibilisation;*
- *s'assurer que ces actions soient élaborées et mises en œuvre en collaboration avec les partenaires de la société civile concernés;*
- *appuyer ces actions par un financement conséquent permettant une action soutenue et à long terme aux plans local, régional et national;*
- *donner aux acteurs du terrain les moyens financiers et logistiques pour assurer une action soutenue en matière de valorisation, de promotion et de sensibilisation.*

Les stratégies recensées visent surtout les jeunes, les parents et les consommateurs par l'intermédiaire des milieux formels d'éducation. De fait, elles négligent plusieurs dimensions de la vie d'une personne tout en limitant la diversité des lieux où il est possible d'intervenir en matière de valorisation, de promotion et de sensibilisation.

Plusieurs stratégies recensées font la promotion de l'alphabétisation tout au long et de la vie en ciblant des populations de différents âges. Cependant, les actions proposées se limitent souvent au secteur formel de l'éducation, négligeant ainsi plusieurs dimensions de la vie qui échappent à l'apprentissage formel.

Le Plan d'action 2009-2014 pour le Canada atlantique et le cadre de référence de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme de la France proposent des illustrations intéressantes de cette mesure spécifique.

On en retrouve des exemples de ces éléments dans *La Loi sur le chef du développement de la littératie financière*, le plan pour le Canada atlantique, la stratégie d'alphabétisation des adultes du Nouveau-Brunswick, le plan stratégique en alphabétisation de Terre-Neuve et Labrador ainsi que le cadre de référence de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme de la France.

Les stratégies recensées n'apportent aucune précision concernant le financement disponible pour leur mise en œuvre.

La formulation du cadre de référence de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme de la France donne à croire qu'un financement adéquat et bien distribué doit être accordé par l'État.

Axe 2 : Agir en prévention de l'analphabétisme et de l'exclusion

Une stratégie nationale de lutte à l'analphabétisme devra donc permettre à l'État et aux partenaires de la société civile de mener des actions concrètes.

Ces dernières devront poursuivre notamment les objectifs suivants :

1. *Soutenir les familles dans leurs activités d'éveil à la lecture et à l'écriture;*
2. *S'assurer que les familles ayant des enfants d'âge préscolaire aient accès à des activités d'éveil à la lecture et à l'écriture au sein des différents milieux s'adressant à la petite enfance ainsi qu'un accès à des services spécialisés;*
3. *Favoriser et renforcer les liens famille-école-communauté;*
4. *Faciliter les transitions entre les différents parcours d'apprentissage tout au long de la vie;*
5. *Soutenir les adultes qui désirent entreprendre ou poursuivre une formation;*
6. *S'assurer que les personnes peu ou pas alphabétisées aient accès à des environnements écrits et technologiques qu'elles soient capables de comprendre et de maîtriser;*
7. *S'assurer que les personnes peu ou pas alphabétisées et leur famille bénéficient d'un accompagnement, adapté à leur situation et dispensé par une personne, et ce, tout au long de leur démarche dans les services publics;*
8. *Faciliter l'accès au marché du travail des personnes peu ou pas alphabétisées en soutenant des actions adaptées à leur situation;*
9. *Favoriser le maintien en emploi des personnes peu ou pas alphabétisées, notamment par des programmes d'accompagnement et l'adaptation des environnements écrits de ces milieux de travail;*
10. *Améliorer les conditions de vie des adultes peu ou pas alphabétisés et des familles de milieux défavorisés.*

Deux actions essentielles à la lutte à l'analphabétisme sont négligées par les stratégies recensées : l'amélioration des conditions de vie et l'adaptation des environnements écrits. Ces stratégies misent par ailleurs beaucoup sur l'intervention en milieu formel, négligeant par le fait même la diversité des situations d'exclusion qu'il est possible de lier à l'analphabétisme.

Le programme d'alphabétisation familiale de la Saskatchewan ainsi que la stratégie pour la littératie et la numératie de la république d'Irlande présentent des exemples intéressants de mesures permettant d'agir en prévention au sein des familles.

L'importance de cet aspect est illustrée dans la stratégie de la république d'Irlande, où les écoles doivent se doter de plans d'intervention qui visent la participation des parents.

La question spécifique des transitions n'est pas abordée directement par les stratégies recensées.

Le cadre de la littératie de l'Alberta est l'un des rares plans à faire expressément mention d'une aide financière pour les adultes en formation.

Seule la stratégie pour les aînés de la Nouvelle-Écosse aborde la question de l'adaptation des environnements écrits. Selon le Réseau, de telles actions sont essentielles pour faciliter la compréhension des personnes du groupe B.

Le cadre de référence de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme de la France illustre cette préoccupation du Réseau de lutte à l'analphabétisme.

On retrouve des exemples de mesures d'alphabétisation en milieu de travail dans la stratégie de la Nouvelle-Zélande, le cadre de référence de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme de la France et le Plan d'action 2009-2014 pour le Canada atlantique. Cependant, l'adaptation des environnements écrits n'y est pas mentionnée.

Exception faite de la stratégie pour les aînés de la Nouvelle-Écosse, peu de stratégies proposent des mesures visant l'amélioration des conditions de vie des adultes.

Axe 3 : Agir pour l'acquisition, le maintien et le rehaussement des connaissances en lecture et en écriture et des compétences de base (littératie, numératie, TICs) dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie

Dans cette perspective, une stratégie nationale de lutte à l'analphabétisme devra permettre à l'État et aux partenaires de la société civile de mener des actions concrètes.

Ces dernières devront poursuivre notamment les objectifs suivants :

1. Favoriser l'appropriation de la lecture, de l'écriture et des compétences de base de la petite enfance à l'âge adulte, et ce, dans toutes les dimensions de la vie;
2. Prendre en compte toute la gamme des besoins de formation, des objectifs d'apprentissage et des façons d'apprendre;
3. Reconnaître et promouvoir la diversité des lieux et des modes de formation à l'éducation des adultes;
4. Soutenir les organisations capables de fournir des environnements éducatifs étant propices à l'acquisition des connaissances et des compétences de base, à leur maintien ainsi qu'à leur rehaussement, soit :
 - améliorer le soutien relatif aux conditions d'apprentissage et d'enseignement dans les différents milieux de l'éducation formelle (FGJ, FGA et FP, incluant classes d'accueil et milieux carcéraux);
 - soutenir, dans la réalisation de leur mission, les différents milieux de l'éducation non formelle, soit le milieu communautaire (notamment les organismes intervenant en alphabétisation, auprès des familles ainsi que des personnes réfugiées et immigrantes) et le milieu syndical contribuant à la lutte à l'analphabétisme; favoriser et encourager la formation de base dans les milieux de travail pour toutes et tous;
 - s'assurer que les personnes immigrantes et réfugiées aient accès à des services d'alpha-francisation de qualité et adaptés à leurs besoins;
 - promouvoir et soutenir les actions des institutions culturelles, comme les musées et les bibliothèques, contribuant à l'appropriation de la lecture, de l'écriture et des TICs.

Les interventions en matière d'alphabétisation proposées dans les stratégies recensées prennent essentiellement forme dans les milieux formels de l'éducation. Il en découle des perspectives d'apprentissage tout au long de la vie plus limitée, que ce soit en ce qui concerne la diversité des besoins, des objectifs d'apprentissage et des façons d'apprendre des adultes; la diversité des lieux et des modes de formation à l'éducation des adultes; ou la prise en compte des différentes situations d'analphabétisme possibles selon l'âge, le sexe ou l'origine d'une personne.

La plupart des stratégies recensées proposent des actions de ce type. Cependant, leur mise en œuvre se limite trop souvent au cadre de l'éducation formelle.

Le cadre de la littératie de l'Alberta, la stratégie d'alphabétisation des adultes du Nouveau-Brunswick ainsi que le cadre de référence de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme de la France soulignent cette diversité de besoins, d'objectifs, de lieux et de modes (tout en se limitant souvent au cadre de l'éducation formelle).

Les stratégies de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve et Labrador ainsi que le cadre de référence de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme de la France abordent la question des environnements éducatifs.

Les stratégies recensées apportent peu de précisions concernant les conditions d'apprentissage et d'enseignements, quels que soient les milieux d'interventions préconisés.

La stratégie de la Nouvelle-Écosse soutient l'enjeu de l'élargissement des programmes communautaires en apprentissage tout au long de la vie (bien que cette action soit limitée à la population aînée).

La stratégie de la Nouvelle-Zélande cible des populations à risque d'exclusion. L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme de la France recommande l'intégration de la formation de base dans les entreprises.

La question de l'alphabétisation de personnes immigrantes est très peu présente dans les stratégies recensées.

Cette préoccupation du Réseau de lutte est l'un des quatre thèmes abordés par le programme d'alphabétisation familiale de la Saskatchewan.

Axe 4 : Agir pour la formation ainsi que pour l'avancement et le transfert des connaissances

Une stratégie nationale de lutte à l'analphabétisme devra permettre à l'État et aux partenaires de la société civile de mener des actions concrètes.

Ces dernières devront poursuivre notamment les objectifs suivants :

- 1. S'assurer que les intervenantes et les intervenants de l'État et des partenaires de la société civile aient accès à de la formation et à des ressources leur permettant de tenir compte de la réalité des personnes vivant avec les conséquences de l'analphabétisme;*
- 2. Contribuer à l'avancement des connaissances liées au phénomène de l'analphabétisme, aux réalités des personnes qui se retrouvent dans cette situation et aux pratiques qui ont fait leurs preuves;*
- 3. Soutenir le transfert de ces connaissances auprès de la population, des acteurs du terrain et des décideurs politiques et économiques.*

La proposition du Réseau concernant la formation des personnes qui interviennent auprès des adultes en situation d'analphabétisme ainsi que pour l'avancement et le transfert des connaissances relatives à la lutte à l'analphabétisme se présente comme la synthèse des points forts identifiés dans les stratégies recensées.

On retrouve des mesures de ce type dans plusieurs stratégies recensées :

- la formation et le soutien aux intervenantes et aux intervenants de l'État et des partenaires de la société civile sont une préoccupation de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme de la France, de la stratégie de la Nouvelle-Zélande et du plan pour le Canada atlantique;
- l'avancement des connaissances est une préoccupation de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme de la France, de la stratégie de la république d'Irlande et de la stratégie du Nouveau-Brunswick;
- L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme de la France énonce l'importance d'un transfert vers les décideurs, notamment au sujet des connaissances relatives à la situation des personnes concernées par l'analphabétisme.

Aider tous les adultes à lire pour apprendre, comprendre et agir!

Les éléments soulignés dans ce texte mettent en lumière l'importance, sinon la nécessité de doter le Québec d'une stratégie de lutte à l'analphabétisme. Nous y avons découvert l'ampleur des besoins des trop nombreuses personnes qui se retrouveront en situation d'analphabétisme au cours de leur vie. Nous savons que le Québec compte plusieurs grandes populations d'adultes qui éprouvent des difficultés à utiliser l'écrit au quotidien.

Il y a tout d'abord les personnes de 16 à 65 ans dont les difficultés à lire sont si grandes que leur autonomie est compromise. Les résultats du PEICA révèlent qu'un peu plus d'un million de personnes au Québec se classent aux niveaux 1 ou inférieur à 1 de littératie : ces personnes se retrouvent littéralement dans une situation où elles doivent apprendre à lire. (Groupe A, p. 9) Les personnes qui composent ce premier groupe réclament toute notre attention, tout particulièrement en ce qui concerne les personnes en situation d'analphabétisme qui proviennent de l'immigration, qui vivent avec un handicap ou qui sont d'origine autochtone. Des efforts doivent être faits afin d'établir quel pourcentage de ces personnes se retrouvent en situation d'analphabétisme et de mieux comprendre l'exclusion sociale et économique à laquelle ils sont confrontés.

Un second groupe de personnes se compose des adultes de 16 à 65 ans dont la capacité à comprendre l'écrit est limitée par la complexité des environnements écrits qui leur sont proposés. Les résultats du PEICA révèlent que 1,8 million de personnes au Québec se classent au niveau 2 de littératie : ces personnes ont besoin d'environnements écrits adaptés afin de pouvoir lire pour apprendre, comprendre et agir en toute autonomie! (Groupe B, p. 10)

Finalement, un troisième groupe se compose des personnes de 66 ans et plus, dont les compétences en lecture n'ont pas été évaluées par le PEICA. Cependant, sachant que la maîtrise de ces compétences peut se perdre avec l'âge (si elles ne sont pas quotidiennement mobilisées), il est permis de croire qu'une importante proportion des adultes de 66 ans et plus se retrouvent en situation d'analphabétisme.

Outre l'ampleur des besoins de personnes concernées, cet avis a mis en lumière les conséquences sociales et économiques liées à l'analphabétisme. Nous y avons découvert que de faibles compétences en compréhension de l'écrit affectent tant les personnes directement concernées, que leur famille ou la société en général.

Il est établi qu'une situation d'analphabétisme a des effets négatifs sur l'état de santé, l'estime de soi et l'autonomie d'une personne. Cette personne est moins susceptible d'être en emploi ou d'obtenir une bonne rémunération. Elle est également moins encline à accorder sa confiance aux autres, à faire valoir efficacement ses droits ou à participer à la vie citoyenne. On observe par ailleurs que les situations d'analphabétisme sont associées à de forts taux de criminalité ainsi qu'à des situations de croissance et de productivité limitées.

L'analphabétisme est résolument un problème auquel il faut s'attaquer. Selon les estimations de la *World Literacy Foundation*, les situations d'analphabétisme au sein de la population québécoise nous coûtent collectivement 2 % de notre produit intérieur brut chaque année. Le calcul proposé par le tableau 2 (page 13) fait état de pertes de plus 6 milliards de dollars par année pour le Québec. Il est ici question de pertes de revenus⁵ pour l'État et les personnes concernées et de coûts sociaux de tous ordres, que doivent encore une fois assumer l'État et les personnes concernées.

Dans un contexte apprenant où l'avenir de notre société est intimement lié au développement de notre capacité d'innover, il est inacceptable de tolérer un si grand nombre de personnes en situation d'analphabétisme. Cela est inacceptable parce que l'analphabétisme engendre toutes sortes de situations intolérables; la pire d'entre toutes étant l'exclusion sociale et économique des personnes qui sont peu ou pas à l'aise avec l'écrit. C'est pourtant ce que le Québec fait – tacitement – en ne se dotant pas d'une stratégie globale de lutte à l'analphabétisme.

Le Québec d'aujourd'hui nous apparaît être à la croisée des chemins. Il dispose de nombreux leviers lui permettant d'agir efficacement contre l'analphabétisme. Les travaux de réflexion menés par le Réseau de lutte à l'analphabétisme sont l'un de ces leviers. Ils expriment la volonté partagée de plusieurs organisations de la société civile de collaborer avec le gouvernement du Québec, ses ministères et ses agences afin de faire en sorte que tous les adultes parviennent à lire pour apprendre, comprendre et agir en toute autonomie.

Les axes d'intervention proposés par le Réseau sont un autre levier mis à la disposition du Québec. Ces axes nous engagent à façonner un contexte d'interventions interministérielles et multisectorielles où il sera possible de s'attaquer simultanément à toutes les dimensions de l'analphabétisme. Il est ici question d'aider les adultes à apprendre à lire ou à mieux comprendre les écrits qu'on leur propose; de mettre fin à des situations de précarité sociale et économique qui affectent les personnes peu ou pas à l'aise avec l'écrit; de transformer les environnements écrits dans lesquels nous baignons afin de les rendre plus faciles à comprendre; et, finalement, de faire en sorte que les intervenantes et les intervenants de l'État et de la société civile comprennent mieux les barrières et les limitations auxquelles sont confrontées les personnes en situation d'analphabétisme.

Le Québec doit donc tirer des leçons des multiples plans de lutte à l'analphabétisme qui ont été mis en œuvre au Canada et ailleurs dans le monde ces dernières années. Ces plans sont autant d'exemples à suivre et à améliorer. L'analyse qui a été proposée dans cet avis révèle par ailleurs la justesse et la pertinence des différentes actions qui composent les axes d'intervention proposés par le Réseau.

Ne manque plus que la volonté d'agir globalement du gouvernement du Québec. Il est primordial d'adopter des politiques qui favorisent la justice et l'égalité sociales et une meilleure distribution des richesses. À ce titre, la mise en œuvre d'une stratégie globale qui nous permettra d'améliorer la capacité de tous les adultes à lire pour apprendre, comprendre et agir est un premier pas. Le second sera d'accorder à cette stratégie un financement conséquent, qui sera tout à la fois interministériel et multisectoriel.

Il importe de souligner ici que les récentes politiques mises de l'avant par ce gouvernement témoignent d'un désir de favoriser la réussite des adultes de tous âges. Cependant, cette réussite ne peut se limiter à la seule dimension scolaire ou formelle de l'apprentissage tout au long de la vie : elle doit être éducative et faire la promotion de toutes les formes d'apprentissage. Cette réussite ne peut privilégier des lieux ou

⁵ De plus faibles revenus d'emploi pour une personne constituent également une perte en recette fiscale pour l'État.

des modes de formation parce qu'ils facilitent la reconnaissance des apprentissages : la réussite prend forme partout et de toutes les manières possibles; elle repose par ailleurs sur des apprentissages formels ou non formels qu'il importe de reconnaître d'une manière ou d'une autre. Cette réussite doit être une œuvre collective, à laquelle tous les lieux de formation et d'apprentissage doivent prendre part : cette réussite doit être à la portée de tous les adultes, qu'ils fréquentent des milieux communautaires ou des milieux institutionnels.

Bref, cette réussite est donc à notre portée et elle engage le gouvernement à investir dans toutes les composantes de l'État et à toutes les organisations de la société civile susceptibles de participer à la lutte à l'analphabétisme. Le soutien actuellement accordé aux organismes d'alphabétisation communautaire et aux institutions scolaires n'est qu'un premier pas! Pour faire de la lutte à l'analphabétisme une réussite, il faut que le gouvernement adopte des règles qui commandent l'action de tous : des milieux formels et non formels de l'éducation au monde du travail, en passant par les secteurs de la santé et des services sociaux, de l'action communautaire, de la solidarité sociale, de la culture et des communications, de l'environnement, de la famille, de l'immigration, de l'innovation, du développement économique, etc.

La liste exhaustive de tous les joueurs de la lutte à l'analphabétisme est actuellement entre les mains du Conseil du trésor du Québec. Ce même Conseil dispose par ailleurs des leviers nécessaires pour s'assurer une participation générale et financièrement soutenue de tous afin qu'un nombre toujours croissant de Québécoises et de Québécois parviennent à lire pour apprendre, comprendre et agir!

Annexe 1

Qu'est-ce que le PEICA?

Le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) est une enquête parrainée par l'OCDE qui a été réalisée dans 24 pays, dont le Canada, afin d'évaluer les compétences des adultes. ([Voir l'infographie produite par le CDEACF au sujet du PEICA.](#))

Voici un extrait du rapport québécois des résultats du PEICA qui présente cette enquête :

Le PEICA est une enquête qui fournit des mesures comparables à l'échelle internationale sur trois compétences en traitement de l'information, à savoir la littératie, la numératie et la résolution de problèmes dans des environnements technologiques (RP-ET). Il permet non seulement d'évaluer le niveau de compétence de la population de 16 à 65 ans dans ces trois domaines clés, mais aussi de comprendre comment les compétences sont utilisées au travail et dans la vie quotidienne (Statistique Canada, Emploi et Développement social Canada et Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), 2013). Comparativement à l'EIACA, où les tâches à effectuer étaient présentées sous forme de test papier-crayon, le PEICA fait appel à un test assisté par ordinateur (TAO) et à un test papier-crayon (TPC). Au Québec, plus de 5 000 personnes âgées de 16 à 65 ans ont participé à l'enquête.

L'enquête du PEICA comporte trois composantes principales: un questionnaire contextuel, une évaluation directe et un module sur l'utilisation des compétences.

Le questionnaire contextuel recueille des renseignements qui facilitent l'analyse de la répartition des compétences selon des variables sociodémographiques, la participation à des activités de formation, la santé ainsi que l'engagement politique et social.

L'évaluation directe permet de mesurer trois compétences en traitement de l'information, soit la littératie, la numératie et la RP-ET.

Le module sur l'utilisation des compétences⁷ recueille des renseignements autodéclarés sur la manière dont diverses compétences sont utilisées au travail et dans la vie quotidienne, y compris l'intensité et la fréquence de leur utilisation.

DESROSIERS, H. et al. (2015) : p. 40

Annexe 2

Caractéristiques des textes utilisés, des informations demandées et des compétences attendues aux niveaux 2 ou moins de littératie, PEICA (2012)

	Inférieur au niveau 1	Niveau 1	Niveau 2
Textes utilisés	<ul style="list-style-type: none"> Textes courts, en formats continus (phrases et paragraphes), portant sur un sujet familier Support papier uniquement (pas de support numérique) Aucune information contradictoire 	<ul style="list-style-type: none"> Textes plus ou moins courts en format continu, non continu (tableaux ou graphiques) ou mixtes Supports numériques ou imprimés Peu d'informations contradictoires 	<ul style="list-style-type: none"> Textes numériques ou imprimés, continus, non continus ou mixtes Présence d'informations contradictoires
Ce qui était demandé	<ul style="list-style-type: none"> Identifier ou situer une information identique à celle donnée dans la question 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier une information identique ou synonyme à celle donnée dans la question 	<ul style="list-style-type: none"> Établir des correspondances entre le texte et l'information demandée
Ce qui était attendu	<ul style="list-style-type: none"> Connaître le vocabulaire de base 	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre le vocabulaire de base Saisir le sens de la phrase Lire un texte continu avec une certaine aisance Remplir un formulaire simple 	<ul style="list-style-type: none"> Reformuler une phrase ou mettre en relation différentes propositions Comparer des informations et les mettre en opposition Engager une réflexion au sujet de ces informations Repérer des informations dans différentes parties d'un document numérique
Exemples de tâches à réussir	<p>DOCUMENT : un court rapport écrit présente des résultats d'élections syndicales (courts paragraphes et tableau simple indiquant les noms de trois candidats et le nombre de voix recueillies).</p> <p>QUESTION : trouver le candidat qui a reçu le moins de votes.</p> <p>Le mot « vote » apparaissait dans la question et dans le tableau du rapport.</p>	<p>DOCUMENT : un bref article de journal (deux paragraphes) sur la vente de médicaments présente un tableau indiquant la part de marché des médicaments génériques dans 15 pays (Europe et États-Unis).</p> <p>QUESTION : trouver le nombre de pays où la part de marché des médicaments génériques est supérieure à 10 %.</p> <p>Certains termes de la question ne figuraient pas dans le texte.</p>	<p>DOCUMENT : une simulation de page Web présente des renseignements sur une activité caritative (course annuelle). Cette page contient plusieurs liens (Contacts, FAQ, etc.).</p> <p>QUESTION : trouver le lien où figurent les coordonnées des organisateurs.</p>

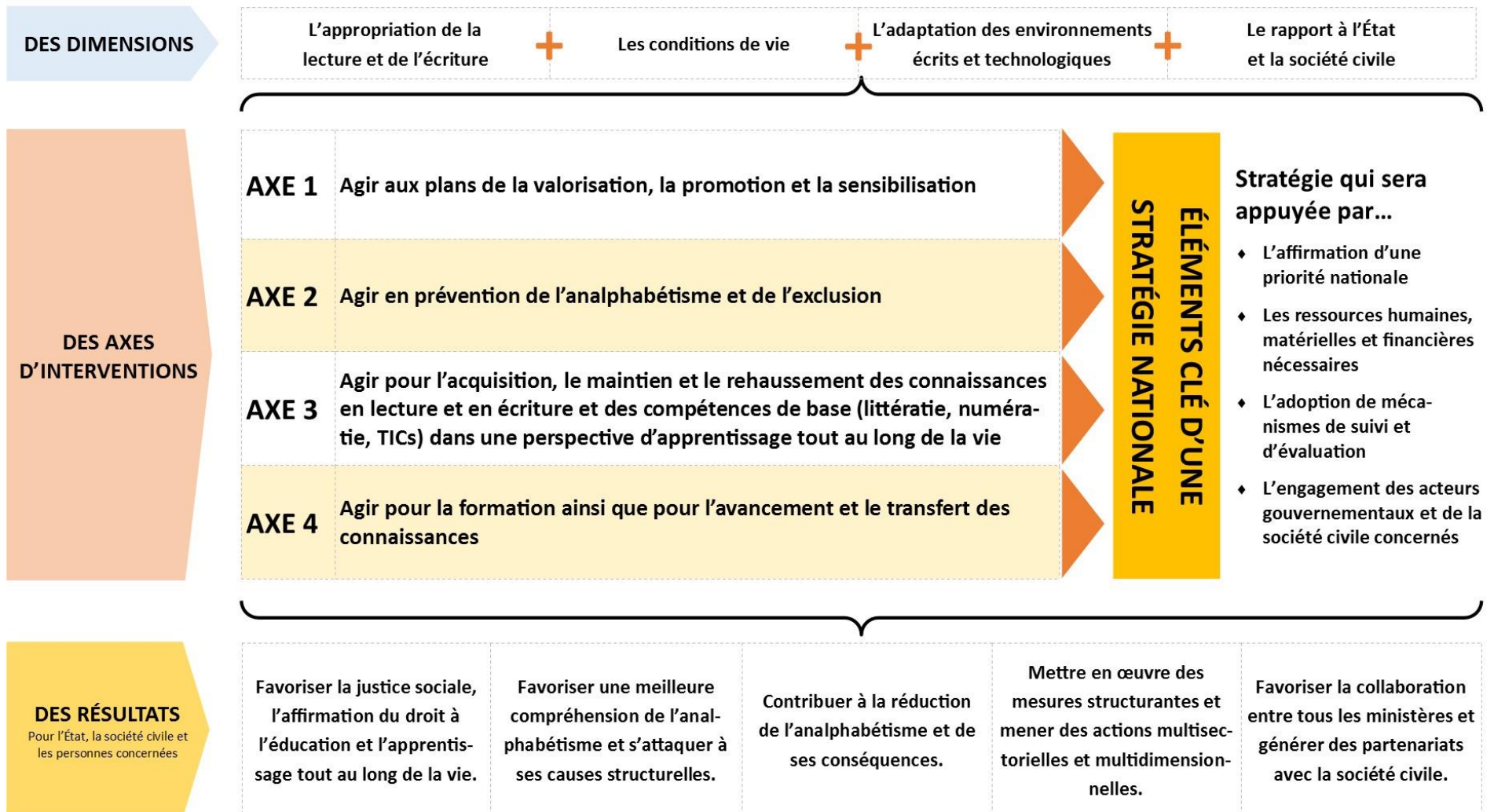
GROUPE A

GROUPE B

Source : OCDE (2013, 2013a et 2009)

Annexe 3

LA LUTTE À L'ANALPHABÉTISME



Sources et bibliographie

DESROSIERS, H. et al. (2015). *Les compétences en littératie, en numératie et en résolution de problèmes dans des environnements technologiques : des clefs pour relever les défis du XXI^e siècle, Rapport québécois du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)*, Québec, Institut de la statistique du Québec, Québec, 2015, 249 p. [En ligne] <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/education/alphabetisation-litteratie/peica.pdf> (Consulté le 15 février 2018.)

DIGNARD, H. (2014). *Lire pour apprendre, comprendre et agir*, Apprendre + Agir, publication en ligne de l'ICÉA, ICÉA, Montréal, [En ligne] <http://icea.qc.ca/site/fr/lire-pour-apprendre-comprendre-et-agir>, (consulté le 15 janvier 2018.)

OCDE (2013). *Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2013 : Premiers résultats de l'Évaluation des compétences des adultes*, Éditions OCDE, 484 p. [En ligne] [https://www.oecd.org/fr/competences/piaac/Skills%20\(FR\)--eBook_Final_B%C3%A0T_06%20dec%202013\).pdf](https://www.oecd.org/fr/competences/piaac/Skills%20(FR)--eBook_Final_B%C3%A0T_06%20dec%202013).pdf) (Consulté le 15 janvier 2018.)

OCDE (2013a). *The Survey of Adult Skills: Reader's Companion*, OECD Publishing. [En ligne] <http://dx.doi.org/10.1787/9789264204027-en> (Consulté le 4 février 2014.)

OCDE (2009). *PIAAC Literacy: A Conceptual Framework*, OECD Education Working Paper No. 34. [En ligne] [http://search.oecd.org/officialdocuments/displaydocumentpdf/?doclanguage=en&cote=edu/wkp\(2009\)13](http://search.oecd.org/officialdocuments/displaydocumentpdf/?doclanguage=en&cote=edu/wkp(2009)13) (Consulté le 4 février 2014)

Willms, J. D., et T. S. Murray (2007) *Acquisition et perte de compétences en littératie au cours de la vie*, Statistique Canada, Ottawa, n° 89-552-MIF-n°16, 28 p. [En ligne] <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-552-m/89-552-m2007016-fra.pdf> (Consulté le 15 janvier 2018.)

UNESCO (2010). *The Social and Economic Impact of illiteracy, analytical model and pilot study*, UNESCO, Santiago, 79 p. [En ligne] <http://unesdoc.unesco.org/images/0019/001905/190571E.pdf>, (consulté le 16 novembre 2015).

UNESCO (2006). *L'alphabétisation, un enjeu vital, Rapport mondial de suivi sur l'EPT*, UNESCO, Paris, 464 p. [En ligne] <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001455/145595F.pdf> (Consulté le 15 janvier 2018.)

UNESCO (2004). *La pluralité de l'alphabétisation et ses implications en termes de politiques et programmes*, document d'orientation du secteur de l'éducation de l'UNESCO, UNESCO, Paris, 32 p. [En ligne] <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001362/136246f.pdf> (Consulté le 15 janvier 2018.)

CMEC et EDSC (2017). *Maîtrise des compétences chez les immigrantes et les immigrants au Canada : Résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)*, Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et Emploi et Développement social Canada, Toronto, 93 p. [En ligne] <http://www.peicacda.ca/docs/PIAAC%202012%20Immigrants%20Canada%20Final%20FR.pdf> (Consulté le 11 décembre 2017.)

STATISTIQUE CANADA et CMEC (2013). Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale, Statistique Canada, Ottawa, [En ligne] <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-604-x/81-604-x2013001-fra.pdf>, (consulté le 16 novembre 2015).

OCDE (2012). Des compétences meilleures pour des emplois meilleurs et une vie meilleure : panorama de la stratégie de l'OCDE sur les compétences, Éditions OCDE, 28 p.

World Literacy Foundation (2015). The Economic & Social Cost of Illiteracy A snapshot of illiteracy in a global context 24 August 2015, Final report from the World Literacy Foundation, World Literacy Foundation, [En ligne] <https://worldliteracyfoundation.org/wp-content/uploads/2015/02/WLF-FINAL-ECONOMIC-REPORT.pdf>, (consulté le 16 novembre 2015).

STATISTIQUE CANADA (2008). Contribution de la littératie à la croissance économique et aux gains des particuliers, Statistique Canada, Ottawa, [En ligne] <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-004-x/2004006/7780-fra.htm>, (consulté le 25 novembre 2015).

BERNÈCHE, F., et B. PERRON (2006). *Développer nos compétences en littératie : un défi porteur d'avenir. Enquête internationale sur l'alphabetisation et les compétences des adultes*, 2003, Québec, Institut de la statistique du Québec, 256 p.

Réseau de lutte à l'analphabétisme (2016). *Pour une stratégie nationale de lutte à l'analphabétisme, Plateforme du Réseau de lutte à l'analphabétisme*, Montréal, Réseau de lutte à l'analphabétisme, 23 p. [En ligne] <http://lutteanalphabetisme.ca/wp-content/uploads/2016/05/Plateforme-R%C3%A9seau-de-lutte-%C3%A0-lanalphab%C3%A9tisme-VFc.pdf> (Consulté le 15 janvier 2018.)

CMEC et Statistique Canada (2013). *Compétences au Canada – Premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), ANNEXE D*, Toronto, Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), 39 p. [En ligne] http://piaac.ca/docs/PIAAC2013/Annex-D_new-tablesFR.pdf (Consulté le 8 janvier 2018)

SHALLA, V. et G. SCHELLENBERG (1998). La valeur des mots : alphabétisme et sécurité économique au Canada, Enquête internationale sur l'alphabetisation des adultes, Ottawa, Ministre de l'Industrie, Statistique Canada, n° 89-552 au catalogue, 82 p. [En ligne] <http://publications.gc.ca/collections/Collection-R/Statcan/89-552-MIF/89-552-MIF3.pdf> (Consulté le 18 janvier 2018)

Huffington Post (2015). « [L'analphabétisme au Québec, bombe à retardement littéraire \(vidéo\)](#) », par Catherine Lévesque, 30 août 2015.